Numéro 04

Économie circulaire et social, santé et bien-être :

Construire un modèle plus juste pour les individus

orée
Entreprises, territoires et environnement

LONGEVITY PARTNERS
DS Avocats

ORÉE, association multi-acteurs créée en 1992, rassemble entreprises, collectivités territoriales, associations professionnelles et environnementales, organismes académiques et institutionnels pour développer une réflexion commune sur les meilleures pratiques environnementales et mettre en œuvre des outils pratiques pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires.

ORÉE s'attache à proposer des solutions concrètes en mobilisant son réseau d'adhérents sur ses trois priorités :

- Biodiversité & Économie ;
- Économie circulaire ;
- Reporting RSE/ESG.

Plus d'informations sur le site **www.oree.org**

Association ORÉE : 42, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris - Tél. : (+33) 01 48 24 04 00

Email : contact@oree.org

Site Internet : www.oree.org

Suivez-nous : Twitter : @AssoOree - LinkedIn : @OREE

Crédits photos : Couverture : Pixabay© scottwebb ; p.3 : ©ORÉE ; p.8 : Pixabay© eak_kkk ; p.9 : Pixabay© Monfocus ; p.11 : ©Oxfam ; p.22 : ©TedTalk de Kate Raworth ; p.24 : ©ADEME et CGDD ; p.30 : ©ORÉE ; p.31 : ©ORÉE ; p.34 : ©ORÉE.

Conception graphique : www.empathiedesign.com

L'économie circulaire (EC) : rappel

Le modèle économique linéaire actuel (« *extraire, produire, consommer, jeter* ») montre aujourd'hui ses limites.

L'économie circulaire propose un « *système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus.*[1] »

1. ADEME. 2014. Fiche technique. « Économie circulaire : notions ». https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/fiche-technique-economie-circulaire-oct-2014.pdf

LES 7 PILIERS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Note au lecteur

Le présent document est issu du cycle de réflexion « Économie circulaire et création de valeurs » mené par ORÉE de 2018 à 2021. Les travaux de valorisation de ce cycle de réflexion se composent de huit livrets, couvrant chacun les valeurs identifiées par les membres du Groupe de Travail.

- **Livret 1 Environnement :** Préserver et restaurer l'environnement grâce à l'économie circulaire
- **Livret 2 Innovation :** Innover de manière radicale et durable grâce à l'économie circulaire
- **Livret 3 Nouveaux modèles économiques :** Accélérer la transition économique grâce à l'économie circulaire
- **Livret 4 Social, santé et bien-être :** Construire un modèle plus juste pour les individus grâce à l'économie circulaire
- **Livret 5 Emplois :** Développer l'emploi et les compétences grâce à l'économie circulaire
- **Livret 6 Compétitivité :** Générer des bénéfices économiques grâce à l'économie circulaire
- **Livret 7 Attractivité :** Dynamiser son territoire grâce à l'économie circulaire
- **Livret 8 Coopération :** Développer des dynamiques collaboratives grâce à l'économie circulaire

Une présentation du cycle de réflexion est présentée en annexe de ce document.

Retrouvez nos travaux précédents :

2021 : Préserver et restaurer l'environnement grâce à l'économie circulaire
2021 : Innovation radicale et durable grâce à l'économie circulaire
2022 : Économie circulaire et Nouveaux Modèles Économiques

Sommaire

07

I. ÉTAT DES LIEUX

1.1 Les enjeux du modèle actuel 07
1.2 Le modèle proposé par l'économie circulaire 08

09

II. DÉFINITION ET CADRE DE RÉFLEXION POUR PENSER LES APPORTS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À LA VALEUR « SOCIAL, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE »

11

III. LES ONZE OBJECTIFS SOCIÉTAUX À ATTEINDRE

3.1 Accès à l'eau et à l'assainissement 11
3.2 Accès à l'énergie 12
3.3 Accès aux réseaux 14
3.4 Logements décents et abordables 16
3.5 Égalité des sexes et équité sociale 18
3.6 Représentation politique 20
3.7 Paix et justice 22
3.8 Revenu et travail 23
3.9 Éducation 25
3.10 Santé 27
3.11 Alimentation 34

36

IV. CE QU'IL FAUT RETENIR : L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, VERS UNE ÉCONOMIE REDISTRIBUTIVE ET RÉGÉNÉRATIVE

41

V. ANNEXE

DS AVOCATS

Encart juridique

La loi AGEC au service du progrès social, de la santé et du bien-être des individus

L'économie circulaire est définie par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) comme étant « *un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer les impacts sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus* ». Toujours selon l'ADEME, l'économie circulaire doit « *viser globalement à diminuer drastiquement le gaspillage des ressources afin de découpler la consommation des ressources de la croissance du PIB tout en assurant la réduction des impacts environnementaux et l'augmentation du bien-être* ».

La loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite « loi AGEC », s'inscrit pleinement dans cette définition et vient poser les bases d'une économie plus juste pour tous en plaçant l'individu au cœur des préoccupations des politiques publiques.

D'une part, la loi AGEC fait de la santé des individus une priorité. Par exemple, afin de réduire l'exposition des populations aux particules de plastique, la loi prévoit des objectifs en matière de réduction de l'utilisation d'emballages plastiques à usage unique, pour parvenir, d'ici 2040, à la fin de leur mise sur le marché (**article 7 de la loi, article L. 541-10-17 du Code de l'environnement**). Dans son article 8, la loi impose aux politiques publiques de mettre en œuvre les actions nécessaires afin de parvenir à ces objectifs en prenant notamment en compte les enjeux sanitaires. Elle leur impose de favoriser la recherche et le développement sur ces sujets en s'appuyant, chaque fois que cela est possible, sur le savoir-faire et les ressources ou matières premières locales et les substituts ou alternatives sains, durables, innovants et solidaires (**article L. 541-1 du Code de l'environnement**).

Par ailleurs, la loi AGEC interdit la mise sur le marché de certaines catégories de produits contenant des microplastiques dangereux pour la santé, en concentration égale ou supérieure à 0,01%. C'est le cas, notamment, de certains produits cosmétiques (**article 82 de la loi, article L. 541-15-10 du Code de l'environnement**).

Enfin, toujours dans le domaine de la santé, la loi prévoit l'information systématique des consommateurs dans l'hypothèse où les produits mis sur le marché contiendraient des substances qualifiées de dangereuses (**article 13 et 14 de la loi, articles L. 541-9-1 du Code de l'environnement et L. 5232-5 du Code de la santé publique**).

Outre la protection de la santé humaine, la loi AGEC participe à l'édification d'un modèle social plus juste en favorisant l'intégration de tous. Notamment, dans la continuité de la loi n°2016-138 du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire, la loi AGEC participe à lutter contre la précarité alimentaire. Elle permet, par exemple, à certains commerces de détail alimentaire de conclure avec des personnes de l'économie sociale et solidaire des conventions de dons de denrées alimentaires (**article 32 de la loi, article L. 541-15-6 du Code de l'environnement**). En outre, la loi prévoit, à son article 11, la réduction du gaspillage alimentaire, d'ici 2050, de 50% par rapport à son niveau de 2015 dans les domaines de la distribution alimentaire et de la restauration collective et, d'ici 2030, de 50% par rapport à son niveau de 2015 dans les domaines de la consommation, de la production, de la transformation et de la restauration commerciale (**article L. 541-1 du Code de l'environnement**). La loi AGEC introduit également le principe d'interdiction de destruction des produits non alimentaires neufs, invendus. Ainsi, depuis le 1er janvier 2022, pour certaines catégories de produits, ceux soumis à la responsabilité élargie des producteurs, les produits d'hygiène et de puériculture, les produits d'éveil et de loisirs ou encore les livres, les invendus non-alimentaires ne peuvent plus être détruits par incinération. Les produits concernés doivent être donnés à des associations caritatives afin de bénéficier aux individus en situation de précarité. Ces modalités de gestion des invendus s'appliqueront à tous les produits non alimentaires confondus à compter du 31 décembre 2023 (**article 35 de la loi, article L. 541-15-8 du Code de l'environnement, décret d'application n°2020-1724 du 28 décembre 2020**).

Enfin, toujours dans l'optique de favoriser le développement d'un modèle social plus juste, la loi AGEC tend à favoriser le logement pour tous en prévoyant, par exemple, à son **article 52** la possibilité pour les services de l'État ou de l'un de ses établissements publics de céder, à titre gratuit, à des personnes de l'économie sociale et solidaire, les constructions temporaires et démontables dans le but d'en éviter la démolition (**article L. 3212-2 du Code général de la propriété des personnes publiques**).

En plaçant l'individu, sans distinction, au cœur de ses préoccupations, en tenant compte de la santé de chacun et en favorisant l'intégration de tous, la loi AGEC participe à l'édification d'un nouveau modèle économique, circulaire, tourné vers le bien-être de l'individu.

Patricia Savin, Avocate associée,
Docteure en droit de l'environnement, DS Avocats.

PARTIE I.

État des lieux

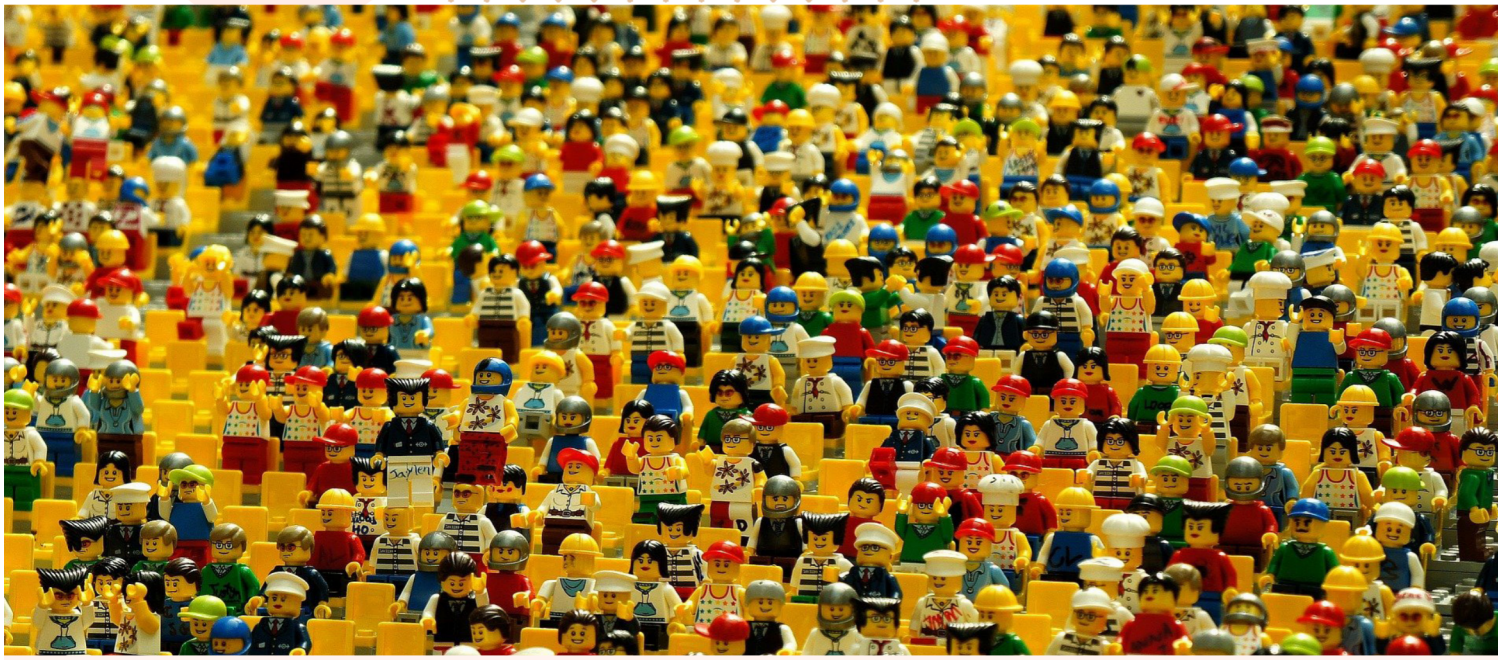

1.1 Les enjeux du modèle actuel

#CORRÉLATION

Aucun pays du monde n'arrive à concilier fort indice de développement humain et faible empreinte écologique.

#ODD

En Europe, la majorité des Objectifs de développement durable (ODD) sont en progression, sauf l'objectif « réduction des inégalités » qui se dégrade depuis 2010.

#ACCUMULATION
#PONCTION

Le système productif est basé sur l'objectif de maximisation des profits qui entrave le découplage et l'effet de ruissellement.

#ACCÈS
#RÉPARTITION

La consommation des ressources est inégalement répartie dans le monde, avec un fort contraste entre les pays développés et les pays en voie de développement.

#SANTÉ
#BIEN-ÊTRE

Parmi ses treize enjeux prioritaires, l'OMS prévoit de garantir l'accès aux médicaments, de mieux se préparer aux épidémies et de prendre en compte les effets du changement climatique sur les populations.

#TENSIONS

L'exacerbation des tensions sociales et environnementales sont deux facteurs de rupture pouvant aller jusqu'à l'effondrement.

1.2 Le modèle proposé par l'économie circulaire

#OPTIMISATION
#MUTUALISATION
#SUBSTITUTION
#RÉUTILISATION

Un système de production et de consommation qui vise à réduire la quantité de ressources utilisées et à limiter les impacts sur l'environnement, à toutes les étapes du cycle de vie.

#FONCTIONNALITÉ

Une offre basée sur la valeur d'usage et prenant en considération les externalités positives comme l'utilité sociale.

#ANCRAGE LOCAL

Des modèles économiques de proximité, au plus proche des territoires, qui sont des vecteurs de justice sociale, de solidarité et d'inclusion.

#PARTAGE

Un modèle de redistribution juste et équitable pour une richesse créée par tous et bénéficiant à tous.

#COOPÉRATION

Des acteurs qui interagissent dans un écosystème élargi et renouvelé, en confiance et en transparence.

#DIALOGUE SOCIAL

De nouvelles opportunités de dialogue pour parler sécurité et bien-être au travail.

#RÉGÉNÉRATION

Une régénération de l'humain et de la nature pour que chacun puisse vivre dignement tout en contribuant aux Objectifs de développement durable.

PARTIE II.

Définition et cadre de réflexion

pour penser les apports de l'économie circulaire sur la valeur « social, santé et bien-être »

Pour orienter les réflexions développées dans ce livret, deux cadres de pensées ont été retenus :

- La justice sociale, telle que définie par Kate RAWORTH :

Économiste et chercheuse associée à l'Université d'Oxford, Kate RAWORTH développe le concept de justice sociale dans ses travaux relatifs à l'économie du Donut[2] qu'elle définit comme : « *un modèle juste et sûr qui permet le bien-être des individus dans les limites de la planète* ». Il s'agit dès lors de s'interroger sur les façons d'allier la justice sociale et le respect de l'environnement, deux notions intrinsèquement liées, et ainsi de pleinement adresser les enjeux de développement durable ;

- La définition de la santé et du bien-être, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) :

Cette définition, telle qu'adoptée lors de la Conférence internationale sur la Santé de New York, en 1946, figure dans le préambule à la Constitution de l'OMS.

La santé y est ainsi décrite comme « *un état de complet bien-être physique, mental et social et [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.* »

Les termes de « justice sociale », de « santé » et de « bien-être » seront donc entendus selon ces définitions dans la suite du présent livret.

Les sciences naturelles ont défini les limites extérieures de la planète[3] avec « le plafond », qui désigne les limites planétaires à ne pas dépasser pour assurer un futur viable à l'humanité sur Terre[4].

Pour Kate RAWORTH[5], la justice sociale permet de définir les limites intérieures : « le plancher ». Ces limites relèvent des droits humains, des besoins essentiels attachés à chaque personne pour assurer son bien-être. La « théorie du Donut », en référence à la forme dessinée par le plafond et le plancher (correspondant à la zone verte dans le schéma ci-après), définit la zone à atteindre, alliant épanouissement des individus et préservation de l'équilibre des neufs processus biophysiques régulant la stabilité du fonctionnement planétaire.

2. RAWORTH, K. (2018). La théorie du Donut : l'économie de demain en 7 principes. Plon. **3.** Sur ce sujet, se référer au livret 1 : « Économie circulaire et Environnement », ORÉE (2021) : https://bit.ly/EC_Valeur1 **4.** ROCKSTRÖM, J., STEFFEN, W., NOONE, K. et al. (2009). A safe operating space for humanity. Nature 461, pp. 472–475. **5.** Ibidem

Aujourd'hui, certaines de ces limites sont dépassées (voir les zones rouges dans le schéma ci-dessous) :

- À l'intérieur du « donut » : les besoins essentiels auxquels certaines populations n'ont pas encore accès ;
- À l'extérieur du « donut » : les équilibres planétaires dont certaines limites sont aujourd'hui dépassées.[6]

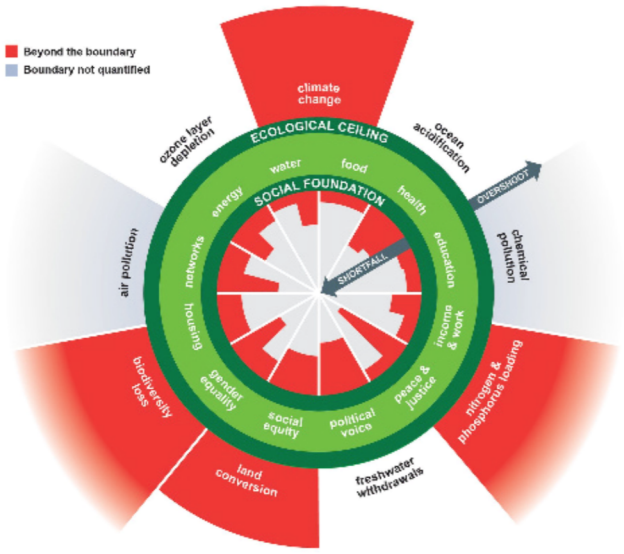

Figure 1 : Diagramme initial de la théorie du Donut, « La Théorie du Donut », K. RAWORTH (2018)

NB : Le plafond des dimensions « pollution chimique » et « eau douce » ont été dépassé en 2022.

L'auteure définit onze objectifs sociétaux, représentés par le premier cercle vert ci-dessus, le « plancher social » (« *social foundation* »), qui constitue le but à atteindre pour assurer l'épanouissement de tous au niveau des besoins physiologiques ou primaires (accès à une alimentation saine, à de l'eau potable, etc.) et traite aussi des réductions des inégalités telles que l'équité sociale, la représentation politique, l'égalité des sexes, etc.

Actuellement, le respect du plancher social à l'échelle mondiale demeure très disparate du fait des écarts de développement entre les pays. En France, les besoins primaires sont en grande majorité assouvis, et les efforts se portent sur les dimensions sociales, telles que l'égalité des sexes ou la réduction des inégalités[7].

NOTE POUR LE LECTEUR

Les contributions de l'économie circulaire au respect des limites planétaires (« le plafond ») sont analysées dans le livret n°1 Économie circulaire et environnement publié par ORÉE.

Le présent livret s'attache à démontrer la contribution de l'économie circulaire à l'atteinte du plancher social. Cette démarche n'exclut en aucun cas le caractère systémique de la lutte pour la justice sociale et le bien-être, ni les autres actions entreprises. L'économie circulaire constitue de ce fait un levier parmi d'autres, intéressant mais non miraculeux, pour atteindre « *l'espace juste et sûr qui permet le bien-être des individus dans les limites de la planète*[8] ».

Aussi, les exemples opérationnels présentés s'inscrivent dans des démarches d'économie circulaire pourvoyeuses de solutions, sans cesse repensées et améliorées, à leur échelle.

6. Depuis 2022, la limite planétaire « pollution chimique » est également dépassée. **7.** CGDD. Édition 2019. Rapport sur l'état de l'environnement en France. **8.** RAWORTH, K. (2018). *La théorie du Donut : l'économie de demain en 7 principes.* Plon.

PARTIE III.

Les onze objectifs sociétaux à atteindre[9]

3.1 Accès à l'eau et à l'asssainissement

La pression démographique et le changement climatique soumettent les ressources en eau douce à des pressions croissantes. En 2020, environ une personne sur quatre n'avait pas accès à de l'eau potable gérée en toute sécurité à son domicile et près de la moitié de la population mondiale était privée de services d'assainissement sûrs[10]. L'économie circulaire, par son approche cyclique des flux, permet de sécuriser la ressource et de limiter le stress hydrique et les conflits d'usage associés.

Ainsi, conjuguée à des dynamiques d'innovation et des politiques publiques adaptées, elle propose des voies de solution pour :

- **Privilégier la collecte et l'utilisation locale** en récupérant l'eau de pluie pour une station de lavage de véhicules écologique partagée entre plusieurs entreprises[11] par exemple ;

- **Maximiser l'utilisation de l'eau** grâce à un fonctionnement en cascade, où la même eau peut être utilisée plusieurs fois, pour divers usages : vapeur, eau de refroidissement, eau de rinçage. Cela permet ainsi la création de plusieurs boucles à partir d'une même ressource.

Le complexe agro-industriel des Sohettes : l'écologie industrielle et territoriale au service de la préservation de l'eau.

Le complexe agro-industriel des Sohettes à Pomacle-Bazancourt (Marne) a mis en place une démarche d'écologie industrielle et territoriale, structurée autour de l'usage de leurs eaux résiduaires, limitant ainsi la pression exercée sur cette ressource. Tout est parti de la sucrerie Cristal Union, dont la matière première, la betterave, est composée de 75% d'eau, non-valorisée lors du processus de transformation du sucre. Il a été décidé de la stocker sur place et d'y donner accès aux différents acteurs du site. La ressource est affectée à divers usages : l'optimisation des procédés de fabrication, le lavage de produits et de matériels, la production de vapeur pour les chaudières, le retour aux champs avec l'épandage agricole etc. Ainsi, grâce à la mise en place de ces boucles vertueuses, des économies d'environ 50 000 mètres cubes d'eau par an sont réalisées[11bis], autant de quantités qui ne seront pas prélevées dans la nappe phréatique locale.

> **POUR EN SAVOIR PLUS :** http://www.eau-seine-normandie.fr/bazancourt_CC_septembre_2019

9. Le tableau des sources est présenté en annexe. **10.** Des milliards de personnes n'auront pas accès à l'eau salubre, à l'assainissement et à l'hygiène en 2030 si les progrès n'avancent pas quatre fois plus vite. Cf OMS, UNICEF. 2021. **11.** CLES – Coopératives Locales et Environnementales en Synergies. 2019. Mutualisation d'une station de lavage et des services de maintenance. **11bis.** OREE. 2015. « L'économie circulaire au service de la préservation des ressources et du climat : une approche flux et filières vers un écosystème territorial » : https://bit.ly/3fE0BUQ

- **Allonger le cycle de l'eau,** en valorisant, par exemple, les eaux usées traitées à l'instar de la ville de Yerres (91) qui nettoie ses rues et arrose ses plates-bandes avec de l'eau recyclée des douches de la piscine municipale ;

- **Favoriser l'accès aux sanitaires** en proposant des toilettes peu consommatrices en eau ;

- **Et au-delà : utiliser le potentiel de valorisation énergétique et matière du cycle d'usage de l'eau (boues d'épuration par exemple)**[12]**.** Sur ce sujet, l'INEC a produit en 2018 une étude sur les apports de ce procédé : « *En réduisant les prélèvements dans le milieu tout en limitant les rejets [d'eaux usées traitées] dans les cours d'eau proches et autres réservoirs, il est possible de protéger la ressource, en terme qualitatif et quantitatif. De plus, la valorisation des co-produits de l'assainissement (boues, nutriments présents dans les eaux brutes...) pour des usages calibrés sur les besoins locaux maximise l'ensemble des externalités positives de ce secteur* ».

Irri-Alt'Eau

Irri-Alt'Eau : les eaux usées recyclées, une solution d'avenir pour irriguer les vignes ?

À Gruissan, dans le Sud de la France, les eaux usées traitées sont utilisées pour la micro-irrigation des vignes. Ce programme de recherche collaboratif rassemble plusieurs partenaires : Veolia, qui coordonne le projet, la PME Aquadoc, spécialiste des systèmes d'irrigation, la cave coopérative de Gruissan, l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) avec l'unité expérimentale de Pech Rouge et le Laboratoire de biotechnologie de l'environnement de Narbonne, ainsi que la communauté d'agglomération du Grand Narbonne. Dans un contexte de disponibilité moindre de la ressource en eau, notamment liée à la multiplication des épisodes de sécheresse dans la région, le projet Irri-Alt'Eau vise à « *développer une pratique raisonnée, durable et économiquement viable de l'irrigation en goutte à goutte de la vigne avec des eaux recyclées provenant d'une ressource alternative : les stations d'épuration* ».

> POUR EN SAVOIR PLUS : https://www.livingcircular.veolia.com/fr/industrie/les-eaux-usees-recyclees-une-solution-davenir-pour-irriguer-les-vignes

3.2 Accès à l'énergie[14]

En 2017, la part de la population mondiale n'ayant pas un accès stable à l'électricité s'élevait à 11%[15] ; plus d'un tiers de la population mondiale n'avait pas accès à des équipements de cuisine permettant la cuisson des aliments. L'économie circulaire vise une gestion optimale des ressources, dont le flux énergétique.

12. Ibidem. **13.** INEC. 2018. « L'économie circulaire dans le petit cycle de l'eau : la réutilisation des eaux usées traitées ». **14.** Sur ce sujet, se référer au livret 1 : « Économie circulaire et Environnement », ORÉE (2021) : https://bit.ly/EC_Valeur1 **15.** Banque Mondiale et Agence Internationale de l'Énergie. 2019. « Tracking SDG7: the energy progress report 2019 ».

Les solutions proposées par l'économie circulaire sont nombreuses pour favoriser l'accès à l'énergie tout en réduisant les besoins :

- Production locale et renouvelable : par exemple en valorisant les déchets organiques pour la production de chaleur, biogaz, carburant ;

- Valorisation des énergies fatales des unités d'incinération et des eaux usées : par la mise en place de synergies entre entreprises industrielles par exemple ;

- Optimisation de la consommation des procédés et des produits grâce à :

  - L'efficacité énergétique (bâtiments, produits, etc) ;

  - La mutualisation de l'achat d'énergie, outil de l'écologie industrielle et territoriale. Par exemple, la SCIC Clus'Ter Jura a développé avec l'association ALons'Zi[16] des synergies inter-entreprises sur la ZI de Lons-Perrigny. Parmi ces dernières, l'achat groupé d'énergie permet de limiter les pertes, optimiser les coûts et contrôler les budgets de ce poste de dépense ;

  - La récupération énergétique des eaux de surface[17].

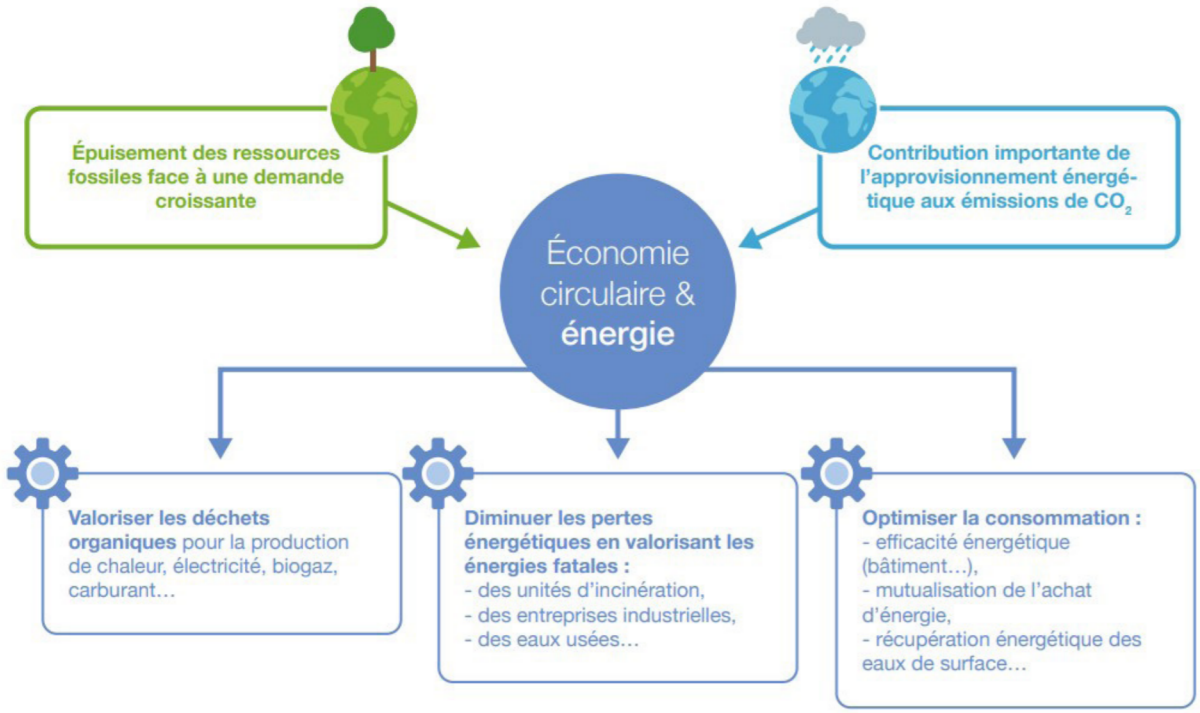

Figure 2 : Se contenter des ressources renouvelables et locales, et optimiser leur usage[18]

16. ALons'ZI.fr. Web. Achat groupé d'énergie. **17.** ORÉE. 2015. « L'économie circulaire au service de la préservation des ressources et du climat : une approche flux et filières vers un écosystème territorial » : https://bit.ly/3fE0BUQ **18.** ORÉE. 2015. « L'économie circulaire au service de la préservation des ressources et du climat – Une approche flux et filières vers un écosystème territorial » : https://bit.ly/3fE0BUQ

Le plan de déploiement des énergies renouvelables : garantie d'un accès abordable à l'énergie.[18bis]

Ce plan, déployé en France constitue l'opportunité pour le citoyen d'obtenir un accès abordable à l'énergie. En effet, du fait du tarif de rachat garanti ou du complément de revenu[19] mis en place par l'État, l'installation de panneaux photovoltaïques sur la propriété du citoyen peut permettre d'avoir un complément de revenu (par le loyer versé) ou d'être énergétiquement autonome (autoconsommation). Ce processus local et renouvelable est moins polluant, plus efficient par la limitation des déperditions énergétiques lors du transport, et rend l'accès à l'énergie plus abordable pour le citoyen.

pôle Synéo

Pôle SYNÉO : la performance énergétique au cœur du développement durable.

Pôle Synéo développe des projets innovants en faveur d'une dynamique vertueuse autour de la performance énergétique, en s'appuyant sur les trois piliers du développement durable (économique, environnemental et social). Ainsi, pour aider les entreprises et collectivités à atteindre ce cercle vertueux autour de la performance énergétique, le pôle Synéo met en œuvre trois principaux leviers d'actions :

- **Réaliser des économies en optimisant les tarifs lors de l'achat de l'énergie ;**
- **Préserver l'environnement en visant à l'optimisation énergétique (connaître les flux afin d'agir sur les consommations etc.) ;**
- **Encourager les comportements et les usages les plus responsables en sensibilisant et en impliquant les consommateurs sur la question de la performance énergétique.**

Des actions sont également menées par le versement des bénéfices du pôle Synéo à une association locale luttant contre la précarité énergétique.

> POUR EN SAVOIR PLUS : https://www.polesyneo.fr/pact-energie-territorial/

3.3 Accès aux réseaux

L'accès aux réseaux digitaux d'une part, et les relations interpersonnelles au sein de réseaux sociaux d'autre part, sont fondamentaux pour générer des opportunités, construire des communautés et augmenter la résilience des individus et des sociétés.

L'économie circulaire, par son approche transversale et coopérative, fait le lien entre les acteurs du territoire.

Elle s'appuie sur l'économie collaborative, par le biais de plateformes d'échanges, proposant parfois des relais physiques : vente de produits de seconde main, autopartage, *fabs labs*, *repair cafés*, etc. Ces derniers permettent non seulement de créer du lien social mais aussi d'autonomiser les individus par l'apprentissage de notions de réparation ou de recyclage.

L'économie circulaire contribue également à l'enracinement de la valeur sur le territoire. En effet, les emplois et les activités créés sont à haute valeur ajoutée (formation, savoir-faire, création de lien social, résilience des communautés etc.) et fortement ancrés sur le territoire[19bis], renforçant donc leur accessibilité pour un public potentiellement isolé lorsque l'on se situe en milieu rural ou périurbain.

18bis. Ecologie.gouv.fr. Web. Solaire. **19.** Legifrance.gouv.fr. Web. Arrêté du 9 mai 2017 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque, d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 100 kilowatts telles que visées au 3° de l'article D. 314-15 du code de l'énergie et situées en métropole continentale. **19bis.** Sur ce sujet, se référer au livret 5 : Économie circulaire et Emplois, OREE (à paraître).

Famille zéro déchet : les défis d'économie circulaire, créateurs de lien social.

Initiés à Roubaix et organisés par des collectivités, des associations ou des particuliers, les « défis familles zéro déchet » sont de plus en plus fréquents. Cette campagne vise à promouvoir certains éco-gestes et modes de consommation responsables via l'accompagnement de quelques familles de citoyens qui se voient donner un objectif de réduction de leur production de déchets, et d'autres défis à réaliser au sein de la communauté « zéro déchets ».[20]

Au-delà du « reste à vivre » libéré par les démarches de chasse au gaspillage et d'optimisation de la consommation, les familles participant au défi mentionnent le sentiment d'appartenance à une communauté. Ce sentiment est très fort pour des familles souvent marginalisées et isolées en raison de leurs difficultés financières. Le programme famille zéro déchets s'accompagne également d'une réduction des déchets non recyclables et d'une amélioration de la santé, via une évolution de leur comportement de consommateurs. L'évolution de ces familles peut également toucher le milieu professionnel, certains des participants devenant entrepreneurs sur le territoire poussés par le désir d'aligner valeurs et vie professionnelle.

> POUR EN SAVOIR PLUS : https://familleszerodechet.fr/ et https://www.roubaixzerodechet.fr/

Les dynamiques de réparation et de reconditionnement favorisent également l'accès aux appareils digitaux à des prix plus accessibles.

Recommerce : reconditionner pour lutter contre la fracture numérique.

Les appareils digitaux sont très consommateurs de ressources énergétiques et minières. En effet, un smartphone moderne nécessite 70 matériaux différents, dont une grande proportion de métaux et terres rares. La présence d'alliages, parfois complexes, freine la recyclabilité des smartphones[20bis]. Pour lutter contre le gaspillage, Recommerce promeut l'économie circulaire via la reprise de smartphones et la revente de ces mêmes produits en reconditionné.

> POUR EN SAVOIR PLUS : https://www.recommerce.com

20. Zéro Waste France. 2016. Guide méthodologique « Organiser un défi familles Zéro Déchet ». **20bis.** FNE, ADEME. 2019. « Les impacts du smartphone, un téléphone pas si smart pour l'environnement ».

3.4 Logements décents et abordables

La construction de logements décents, abordables et écologiques ainsi que la rénovation des habitations existantes sont deux enjeux majeurs au regard des tendances démographiques et de l'empreinte environnementale des habitats. Par exemple, la France compte sept millions de logements mal isolés, dont la rénovation représente un objectif prioritaire pour la transition énergétique[21]. Les apports de l'économie circulaire en matière d'aménagement et d'urbanisme se résument en une triple approche :

- **La prise en compte des flux :** l'utilisation de matériaux bio-sourcés et locaux dans la construction et la rénovation, l'éco-conception des bâtiments pour réduire les consommations en phase chantier, en exploitation et soutien à la seconde vie et le démantèlement in fine du bâti, la sobriété des logements construits ou rénovés, la mobilisation de la biomasse à proximité, etc. ;

- **L'intégration des usages actuels et futurs au projet :** la mobilisation de tous les espaces fonciers disponibles, dont les friches, parkings, etc. La modularité du bâtiment et des espaces pour satisfaire différents besoins dans le temps (chronotopie), la mutualisation des besoins pour limiter la pression foncière et l'envolée des prix, l'urbanisme tactique et transitoire, etc.

- **La mobilisation de nouveaux modèles économiques :** l'économie collaborative pour la mise en place de conciergerie, fabs labs et activités de mutualisation, la frugalité et l'innovation Jugaad[21bis] pour penser des bâtiments low tech, etc.

Ces trois approches d'économie circulaire permettent de mettre à disposition des logements à faible consommation et intégrés dans les dynamiques du territoire. En effet, la rénovation du bâti plutôt que l'extension urbaine favorise l'accessibilité aux services et équipements pour les populations, évitant de longs (et polluants) trajets.

Langouët

La commune de Langouët : laboratoire d'économie circulaire !

Langouët est une commune bretonne fortement engagée dans la transition écologique avec sa cantine 100% bio, ou encore sa production d'énergie photovoltaïque sur le réseau couvrant 100% de sa consommation. En 2017, la municipalité de Langouët a souhaité poursuivre cette dynamique expérimentale vertueuse au travers de la rénovation du centre-bourg par une démarche d'économie circulaire à impact positif.

La rénovation a été pensée selon un triple objectif pour l'habitat : zéro émission de carbone, habitat zéro énergie (ou positif) et zéro déchet, le tout dans une fourchette de coûts compatibles avec le logement social ou l'accession sociale à la propriété. La création d'un centre de ressources en permaculture, ou encore le développement de la mobilité électrique partagée pour les besoins des habitants de la commune, faisaient également partie du projet.

Si tous les objectifs n'ont pas été remplis, les travaux de la commune ont permis d'identifier les freins et solutions à la mise en place d'une stratégie d'économie circulaire ambitieuse et citoyenne.

> POUR EN SAVOIR PLUS : https://experimentationsurbaines.ademe.fr/economie-circulaire-et-urbanisme/project/ville-de-langouet/

21. Ministère de la Transition écologique. 2018. « Rénovation énergétique des bâtiments : un plan pour accélérer la mobilisation générale ». **21bis.** Jugaad est un mot hindi populaire dont une proposition de traduction pourrait être « l'art de concevoir des solutions ingénieuses, largement pratiqué dans les pays émergents » : c'est littéralement l'art de « faire plus avec moins » dans des conditions difficiles. Navi Radjou. 2020. Uplifter. Catalyzer. Connector.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le projet de la ville de Langouët s'inscrit dans le cadre de l'AMI « Expérimentations Urbaines » de l'ADEME.

Parmi ses actions, l'ADEME soutient les acteurs de la planification et de l'aménagement territorial et urbain en faveur de nouveaux systèmes plus durables, économes en ressources et adaptés au changement climatique. Elle accompagne ainsi des « expérimentations urbaines » au travers d'appels à manifestation d'intérêt (AMI) avec l'aide de partenaires. Le site Expérimentations Urbaines a pour vocation de :

- **Réunir l'ensemble des travaux d'innovation urbaine et d'urbanisme durable** portés par l'ADEME en lien avec ses partenaires ;
- **Animer les communautés d'acteurs** réunis autour d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) et appel à projets lancés par l'ADEME ayant trait à l'innovation urbaine et l'urbanisme durable ;
- **Présenter l'actualité et les outils** en lien direct avec les expérimentations urbaines du site.

Suite au lancement de deux AMI successifs pour lesquels neuf lauréats ont été accompagnés par l'ADEME, INDDIGO et ORÉE, deux documents pratiques ont été élaborés capitalisant des enseignements, des méthodes et des outils : le livre blanc « Économie Circulaire : Un atout pour relever le défi de l'aménagement durable des territoires » et le guide économie circulaire et urbanisme « Une démarche, des outils pour construire son projet ».

Forts de cette expérience, l'ADEME, le ministère de la Transition écologique ainsi que le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales ont souhaité prolonger la dynamique existante. La communauté Économie circulaire et urbanisme a été renforcée par la mobilisation du Club EcoQuartier et le lancement des circuits de l'économie circulaire 2020-2022 : une opportunité de renforcer le réseau des acteurs locaux mobilisés sur les questions d'économie circulaire à l'échelle d'un projet urbain et d'interroger des experts nationaux sur cette thématique. Des projets mettant en lumière des démarches d'aménagement durable innovantes y sont valorisés par le biais de 15 fiches retours d'expériences.

- **Pour accéder aux ressources de la communauté économie circulaire et urbanisme : cliquez ici.**
- **Pour accéder aux fiches retours d'expériences : cliquez ici.**

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

Le référentiel dédié à l'économie circulaire de l'USH.

L'Union sociale pour l'habitat a élaboré un référentiel dédié à l'économie circulaire afin de mobiliser la profession sur le sujet. Cet outil numérique recense les actions sur les ressources pouvant être mises en œuvre selon les différents métiers du bailleur social ainsi qu'une approche de cycle de vie du logement social. Les retours d'expériences mis en avant allient transition en faveur du climat et justice sociale. A titre d'exemple, une des actions type recensée est l'accompagnement des locataires et du personnel de proximité dans la lutte contre la précarité énergétique afin de réduire les charges des ménages. Cette action doit favoriser le bien être des habitants du parc social.

> **POUR EN SAVOIR PLUS :** le référentiel pour l'application de l'économie circulaire dans les métiers des organismes Hlm | L'Union sociale pour l'habitat (union-habitat.org)

L'économie circulaire au service de l'urbanisme permet ainsi de mettre à disposition des habitats et des bureaux durables et sobres dans leur consommation d'énergie, un critère important car les dépenses liées au logement représentent le premier poste de coût pour les ménages modestes en France[22].

Smartseille : l'utilisation de l'écosystème marseillais en faveur du bien-être des individus.

Smartseille, le démonstrateur de l'EcoCité Euroméditerranée 2, est un projet immobilier de 58 000 m² dont l'ambition vise l'exemplarité en termes de développement durable. Première application du laboratoire Phosphore créé par Eiffage en 2007, le projet consiste à anticiper et orienter la R&D vers une approche globale d'un développement urbain durable.

Fondée sur la notion de Solidarité Énergétique chère à Phosphores, l'une des innovations du projet immobilier d'Eiffage est un réseau de chaleur interne à l'îlot qui permet les échanges thermiques entre bâtiments de nature différente. Ainsi, la climatisation des bureaux produit de l'eau chaude sanitaire pour les logements adjacents.

Ce réseau est raccordé à la boucle de thalassothermie Massileo - développé par EDF. L'ambition est de réduire la facture énergétique des logements de plus de 30% pendant 27 ans, ou encore « l'Energitecture® » consistant à allier l'excellence architecturale à l'efficience énergétique dans une conception méditerranéenne des usages pour rendre les bâtiments plus sobres en consommation d'énergie. Cela permet d'obtenir une énergie décarbonnée à l'abri des variations de prix des énergies fossiles.

> POUR EN SAVOIR PLUS : http://www.smartseille.fr/les-innovations.php

3.5 Égalité des sexes et équité sociale

Il est démontré que les groupes vulnérables (précaires, racisés, femmes etc.) sont plus exposés aux effets attendus du changement climatique. En effet, ils disposent d'une moindre capacité d'adaptation : moyens financiers, sécurité, mobilité, accès à l'information, à la technologie et aux infrastructures, etc. De fait, les populations vulnérables sont donc plus exposées aux vagues de chaleur, inondations, sécheresses et pénuries alimentaires. L'économie circulaire, en apportant une réponse pragmatique aux enjeux du changement climatique et en augmentant la résilience des territoires, permet de réduire ces risques et d'amoindrir l'exposition des populations précaires.

À titre d'exemple, le lieu de résidence est fortement associé à la vulnérabilité aux risques environnementaux. Ainsi, les populations défavorisées (en particulier à faibles revenus) sont davantage exposées à des problématiques liées aux logements (contamination chimique, manque d'assainissement) et à l'environnement résidentiel : on observe par exemple que ces populations vivent relativement plus proche des sites de gestion des déchets dangereux ou de décharges sauvages et souffrent d'une plus forte exposition à leurs émissions, notamment dans les pays en voie de développement, et dans une moindre mesure, dans les pays développés.

Potentiellement, la transition vers une économie circulaire participe à la réduction de la quantité totale de substances nocives dans le flux de déchets auxquelles sont exposées ces populations.

22. INSEE focus. Données de 2017 : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4764315 **23.** Sur les questions sanitaires, les inégalités en termes de genre sont clairement identifiées. Accès à l'eau et à l'assainissement, conditions de travails sûres et décentes, qualité de vie… Les femmes sont plus exposées et plus vulnérables que les hommes. (WHO. Regional Office for Europe. 2009. 2010.) **24.** World Health Organization. 2018. "Circular economy and health: opportunities and risk".

En outre, par son ancrage local et ses valeurs de solidarité, l'économie circulaire permet d'apporter des réponses adaptées aux besoins sociaux de proximité et permet un accès plus équitable aux ressources : ressourceries, recycleries spécialisées, conciergeries, etc.

L'économie circulaire se déploie souvent au travers des entités de l'Économie sociale solidaire (ESS), avec qui elle partage des valeurs écologiques, d'inclusion, de coopération et d'action locale[25]. De nombreux exemples de croisement de ces deux modèles fleurissent en France et ailleurs, notamment par le biais de la réinsertion professionnelle et la parité dans les métiers de l'économie circulaire.

Au-delà des aspects de création d'emplois pour les populations précaires, l'économie circulaire peut contribuer à la réduction des inégalités sociales en donnant accès à des biens et services jusque-là inaccessibles pour des raisons pécuniaires. La réutilisation des invendus alimentaires par des entités de l'économie circulaire peut constituer une source d'alimentation vitale pour certains individus (voir l'exemple opérationnel du Bocal en page 35 du présent livret). Outre l'alimentation, le sport est également un facteur essentiel de bonne santé des individus, alors que les sociétés occidentales souffrent de la sédentarité. Son accès permet d'améliorer le bien-être individuel et de réduire les inégalités sociales.

Recyclerie SPORTIVE

La Recyclerie sportive : réduire les inégalités d'accès à un facteur essentiel de santé.

La qualité de vie des populations précaires peut être améliorée par l'économie circulaire, notamment sur des aspects de santé. Les inégalités persistantes dans l'accessibilité au sport montrée par une étude de l'Institut régional de développement du sport (IRDS)[25bis], ont mené à la création de la Recyclerie Sportive. L'association met en œuvre des actions de collecte, réemploi, et revalorisation de matériel sportif, afin de permettre l'accès au sport à des publics défavorisés par le matériel de seconde main et les dons.[26] Les ateliers de co-réparation allongent la durée de vie des équipements et réduisent les frais de réparation pour les populations précaires.

En tant qu'initiative de l'économie circulaire, le projet de la Recyclerie Sportive permet de répondre à de multiples facettes du plancher social : équité sociale, accès aux réseaux, santé.

> POUR EN SAVOIR PLUS : https://recyclerie-sportive.org/notre-mission-et-nos-actions/

25. Collection « Sur la Route » : Économie circulaire et économie sociale et solidaire, 2018, ORÉE **25bis.** Institut Régional de Développement du Sport. 2017. « Vers un schéma de développement des activités physiques et sportives en Île-de-France ». **26.** ORÉE. 2018. « Économie circulaire et économie sociale et solidaire ».

D'autre part, de nombreuses études[26bis] montrent que les femmes sont davantage exposées aux risques associés au dérèglement climatique. À l'échelle mondiale, les différences fondées sur le sexe vis-à-vis de l'accès à l'éducation, aux actifs et au crédit limitent les opportunités d'émancipation sociale et économique des femmes, creuse les écarts de revenu (en France en 2019, le revenu salarial des femmes reste inférieur en moyenne de 22 % à celui des hommes[27]) et renforce la vulnérabilité de ces dernières, notamment face au dérèglement climatique.

En 2018, le cabinet Mintel a conduit une étude[28] en Grande-Bretagne sur l'implication des femmes dans la protection de l'environnement, par rapport aux hommes. Le constat est clair : 71% des femmes interrogées ont déclaré avoir revu leurs modes de vie contre 59% des hommes. Par exemple, 77% d'entre elles déclaraient recycler régulièrement contre 67% des hommes. Ainsi, les femmes auraient une plus forte propension à être réceptives et individuellement engagées vis-à-vis des enjeux climatiques et de biodiversité[29]. Paradoxalement, elles sont sous-représentées sur le sujet dans la sphère publique : elles restent minoritaires dans les instances de décisions, les associations, les milieux activistes etc. Ainsi, 6% des postes ministériels en charge des politiques énergétiques et 15% des conseils du Fonds vert pour le climat sont occupées par des femmes.

Déployer l'économie circulaire par le biais de ces femmes engagées, c'est participer à leur émancipation en réduisant les inégalités de représentation au sein des organes décisionnels, et permettant ainsi d'atténuer les effets du dérèglement climatique face auxquels les femmes sont particulièrement exposées.

Les Impactrices, accélérer l'action des femmes engagées.

Des structures peuvent être des accélérateurs d'action des femmes pour une transition vers l'économie circulaire, et ainsi instaurer une logique doublement vertueuse : contribuer à concrétiser l'engagement des femmes et donc participer à leur émancipation d'une part, et réduire leurs risques de vulnérabilité face au changement climatique d'autre part.

Association Loi de 1901, la communauté des Impactrices a pour objectif de permettre aux femmes de déployer leur potentiel afin qu'elles contribuent pleinement à résoudre ces défis. Pour cela, les Impactrices organisent tout au long de l'année des activités diverses visant à inspirer, accompagner et connecter les femmes dans leurs projets professionnels en lien avec la transition environnementale et sociétale, dont de nombreux relèvent de l'économie circulaire.

> POUR EN SAVOIR PLUS : https://www.lesimpactrices.org/page/1372929-l-association

3.6 Représentation politique

Dans la perspective des objectifs de développement durable (ODD), il s'agit d'assurer une participation inclusive et représentative dans les processus de décisions et ce, à tous les niveaux. L'économie circulaire, qui tend à faire appel à une gouvernance élargie et renouvelée, permet l'émergence d'un projet de territoire et de société inclusif et soutenable. Par leur caractère transversal et local, les structures de l'économie circulaire s'appuient historiquement sur des formes de gouvernance participative et de coopération – Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), Groupements momentanés d'entreprises solidaires (GMES) ou Groupements d'employeurs associatifs (GEANS) – et s'orientent vers de nouvelles formes collaboratives sur les territoires telles que les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE).

26bis. Unwomen.org. Web. Inégalités entre les sexes et changements climatiques : des enjeux étroitement liés. **27.** Insee.fr. Web. Femmes et Hommes : une lente décrue des inégalités. **28.** Mintel.com. Web. The eco gender gap : 71% of women try to live more ethically, compared to 59% of men. **29.** Womendeliver.org. Web. Invest in Women to Tackle Climate Change and Conserve the Environment.

À titre d'exemple, la circulaire qui définit les conditions de l'agrément préfectoral des SCIC indique que : « *L'intérêt collectif qui doit caractériser l'activité de la SCIC repose autant dans sa capacité à organiser une pratique de gestion démocratique qu'à répondre, en externe, aux besoins d'un territoire par la meilleure mobilisation possible des ressources de ce territoire au niveau économique et social* »[30]. L'activité de la SCIC passe par la réponse à un besoin collectif sur un territoire donné ; la gouvernance revêt donc un caractère territorial et représentatif des attentes des parties prenantes présentes sur ce territoire.

Dans sa gouvernance interne, il est stipulé qu'aucun collège de vote ne peut disposer de la majorité à lui seul[31], assurant ainsi un processus démocratique renforcé de gouvernance partenariale. Des SCIC de l'économie circulaire telles que Clus'TER Jura ou PCTE telles qu'Eco'Ter et Re-Sources portent ce modèle en France.

La transition vers une économie circulaire est également caractérisée par le renforcement des antennes politiques locales, pour une meilleure coopération entre les acteurs étatiques et les actions citoyennes. Cette décentralisation des organes politiques sur les territoires favorise la représentation des citoyens : ainsi des publics traditionnellement éloignés des processus de décisions peuvent intégrer ces nouvelles formes de gouvernance qui redistribuent l'accès à un certain pouvoir.

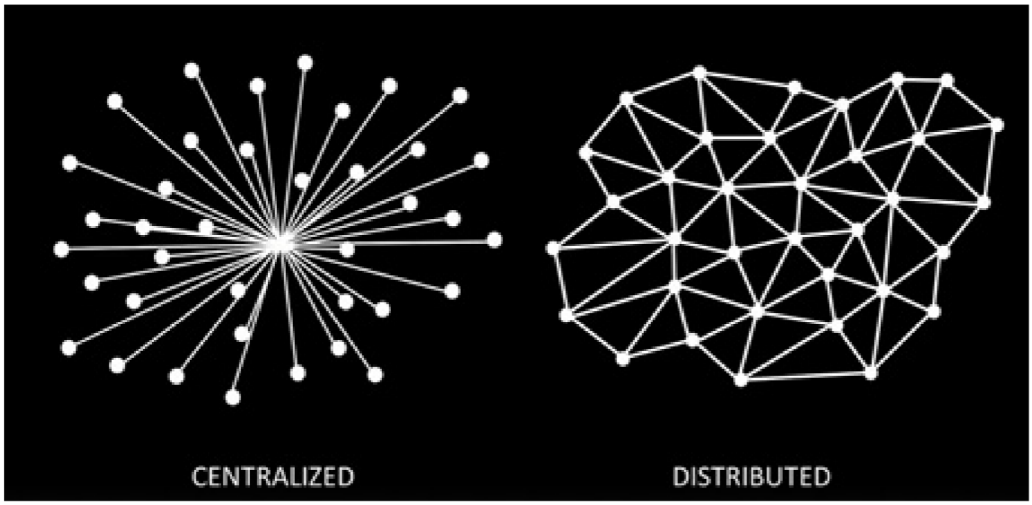

Figure 3 : Transition d'un système centralisé vers un système distribué ou distributif[32]

Le déploiement de l'économie circulaire sur les territoires favorise donc la mise en place de démarches ascendantes (« bottom-up ») et participatives pour la construction de politiques publiques, où les initiatives du terrain seraient prises en compte et déployées à un niveau supérieur. La représentation des citoyens y est ainsi renforcée, tout en favorisant leur émancipation et leur responsabilisation.

30. Béji-Bécheur, A., Codello-Guijarro, P. & Pallas, V. (2016). La SCIC : comprendre une configuration de gouvernance multisociétariale. Revue de l'organisation responsable. **31.** Ibidem.
32. TedTalk de Kate Raworth. 2018. « Une économie saine devrait être conçue pour l'épanouissement, pas pour la croissance ».

Le label Emmaüs : un e-shop engagé.

Acteur du réemploi, le label Emmaüs œuvre en faveur d'une économie circulaire et inclusive avec notamment la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi (l'équipe est composée de plus de 50 salariés, dont un tiers est en parcours d'insertion). Sa vocation est donc à la fois sociale et environnementale et se trouve à la croisée de l'économie circulaire et de l'ESS.

Sa gestion en SCIC obéit à des critères très spécifiques : aucune capitalisation possible ; des réserves impartageables ; aucun versement de dividende ; une redistribution équitable des richesses.

La gouvernance du label fonctionne avec un directoire, un conseil de surveillance et un comité éthique. L'ensemble des parties prenantes de cette plateforme en ligne (clients, structures vendeuses, fondateurs, salariés et partenaires) sont représentés au sein de la structure selon le principe 1 personne = 1 voix au sein de chaque catégorie de sociétaires.

> POUR EN SAVOIR PLUS : https://www.label-emmaus.co/fr/

ÉnerCit'IF, l'accès à l'énergie coopératif.

ÉnerCit'IF est un projet citoyen d'énergie renouvelable situé à Paris sous la forme d'une société à gouvernance coopérative. Avec l'intention de favoriser l'approvisionnement local en électricité par le développement de panneaux photovoltaïques en milieu urbain dense, les citoyens investissent par le biais de la coopérative dans l'installation de petites centrales à usage propre ou à destination du réseau électrique.

Ancrée sur le territoire, pensée par et pour le citoyen et à forte dimension coopérative (une part équivaut à une voix), ÉnerCit'IF allie transition écologique, ancrage local et renforcement de la représentation civile.

> POUR EN SAVOIR PLUS : https://enercitif.org/notre-projet-pour-paris/

3.7 Paix et justice

Par Jean-Michel VALANTIN

« La capacité de l'économie circulaire à faire entrer les usages de l'eau, de l'énergie, de l'agriculture dans des « boucles vertueuses », et à les faire se croiser, tout en faisant entrer les déchets dans de nouveaux cycles de vie, peut permettre aux pays de répondre à la « longue urgence »» (James Howard Kunstler), c'est-à-dire la combinaison de la compétition mondiale pour les ressources naturelles avec le changement climatique et ses effets. Cette réponse est d'autant plus importante que les sociétés contemporaines transgressent rapidement les différentes « limites planétaires », dont celle de la pollution chimique, en avril 2022.

Dans un contexte où les pays développés importent moins de ressources en s'approvisionnant plus durablement et localement, selon les principes d'économie circulaire, la compétition et les conflits autour de celles-ci se réduiraient alors.

Toutefois, il est important de souligner que l'économie circulaire n'est ni en faveur de la paix, ni en faveur de guerre, elle est un système efficient de production et de consommation, sans liens avec le contexte géopolitique. Elle peut particulièrement se manifester lorsque les ressources se font rares, dans les moments ou les zones de tensions : lieux assiégées, territoires frappés par des catastrophes naturelles ou des conflits... L'ouvrage *Extreme Economies : Survival, Failure, Future – Lessons from the World's Limit*[33] – dissèque ces économies de l'extrême, en allant d'une prison à un camp de réfugiés, et constate qu'elles développent toutes un modèle sobre de consommation des ressources. De facto, une économie circulaire est le reflet d'une situation de crise, celle de la difficulté d'accès aux ressources, et formule une tentative d'atténuation et de régulation des conséquences de cette crise.

Ainsi, dans le contexte de tensions chroniques sur les approvisionnements en ressources diverses, en particulier énergétiques et agricoles, du fait du choc de l'après-Covid et de la guerre en Ukraine, l'économie circulaire peut aider les sociétés à mieux s'adapter aux risques de carences qui en émergent et ainsi accroître leur résilience face aux crises à venir, notamment relatives à l'épuisement des ressources naturelles.

Jean-Michel VALANTIN, docteur et chercheur en études stratégiques et sociologie de la défense, spécialiste de la stratégie américaine et des effets géopolitiques de la crise bioclimatique, collabore avec le think tank The Red Team Analysis Society.

NOTE POUR LE LECTEUR

La contribution de l'économie circulaire en faveur de la paix et de la justice fait l'objet de peu de recherches et d'études à ce jour. Faute de références académiques, les apports de l'économie circulaire à ce sujet sont donc analysés dans ce livret à l'aune de la réduction des pressions sur les ressources qu'elle permet.

3.8 Revenu et travail

Selon le Bureau international du travail (BIT), le travail décent « *résume les aspirations des êtres humains au travail. Il regroupe l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie, et l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes* ».

En plus du gisement d'emplois représenté par une transition vers l'économie circulaire (entre 700 000 et 800 000 ETP dans l'Union européenne d'ici 2030)[34], elle participe à dynamiser le marché du travail en créant des emplois pérennes et non délocalisables. En ce sens, l'économie circulaire contribue à l'attractivité et au dynamisme des territoires, en favorisant l'implication des individus autour d'activités vertueuses et en attirant de nouvelles populations. Il s'agit alors de favoriser la mixité des populations et des niveaux de vie, en évitant le phénomène de gentrification.

Au-delà du territoire, les bénéfices de l'économie circulaire peuvent se ressentir au niveau même des entreprises. En effet, les processus de décision d'entités de l'économie circulaire, notamment celles à caractère associatif ou d'intérêt collectif, ont tendance à être plus décentralisés et participatifs. Les employés sont ainsi impliqués et légitimés dans leur vie professionnelle, ce qui améliore leur cadre de travail.

Pour les plus grandes entreprises, l'enjeu réside aussi dans l'attractivité des jeunes talents, dont les choix de carrière se portent de plus en plus vers des postes engagés et porteurs de sens[35]. Le sentiment d'appartenance et la fierté qui en découlent favorisent l'engagement des collaborateurs et leur motivation[36]. L'association Pour un réveil écologique propose à ce titre un guide « pour réveiller votre employeur » et « choisir son entreprise »[37], ayant eu un grand succès chez les étudiants français.

33. Davies, R., (2019). Extreme Economies : Survival, Failure, Future - Lessons from the World's Limits. Penguin Random House. **34.** Cambridge Econometrics, Trinomics, ICF pour la commission européenne. 2018. Impacts of circular economy policies on the labour market. **35.** Gov.uk. Web. Views on the green economy: survey of young people. **36**. Ibidem. **37.** Pour-un-reveil-ecologique.org. Web. Choisir son entreprise.

En parallèle, l'économie circulaire est un levier puissant pour faire évoluer les métiers, savoir-faire, compétences et formations à la faveur de la transition écologique. Cette évolution s'accompagne d'un besoin de montée en compétences, identifié par le Groupe de Travail « compétences formation de l'économie circulaire », présidé par Nathalie BOYER et piloté par le bureau des métiers de la transition écologique du Commissariat général[38].

Le Groupe de Travail a identifié des métiers d'avenir et formalisé 11 fiches métiers-compétence pour accompagner les enseignements et formations. Par exemple, celui de diagnostiqueur Produits Équipements Matériaux Déchets (PEMD) pour le BTP car le secteur est un important consommateur de ressources (matière, énergie, eau) et un grand vivier pour la valorisation de déchets. Le but de ce diagnostic, rendu obligatoire par la loi AGEC[39] à partir du 1er janvier 2022, est de réaliser l'inventaire et la caractérisation des matériaux, produits, équipements et déchets du site déconstruit, des préconisations pour leur dépose et d'identifier le mode de valorisation pertinent.

Métiers étudiés par les GT Compétences-Formation de l'économie circulaire

Source : ADEME et CGDD

Figure 4 : Métiers étudiés par les GT Compétences-Formation de l'économie circulaire

Sur le volet social, l'apparition de ces métiers du tri, du réemploi etc., peut encourager la réinsertion et l'embauche des populations précaires.

L'association la Cravate Solidaire agit à la croisée de ces enjeux : encourager la réinsertion des populations éloignées de l'emploi tout en favorisant le réemploi des vêtements professionnels.[40]

La cravate solidaire : la seconde vie pour la recherche d'emploi.

L'apparence physique constitue l'une des premières sources de discrimination en entretien d'embauche et de nombreuses personnes n'ontpas les moyens d'acheter une tenue appropriée pour l'occasion. Face à ce constat, l'association « La CravateSolidaire » habille les demandeurs d'emploi et leur propose un coaching dans leurs démarches.

Les habits sont issus de dons de la part d'entreprises, associations ou particuliers, et permettent de lever une des barrières à l'emploi. L'association propose également, avec l'aide de bénévoles, des ateliers d'acculturation des codes verbaux et non-verbaux de l'entreprise, ainsi que des entretiens d'embauche blancs.

Chez La Cravate Solidaire, le réemploi stimule l'emploi !

> POUR EN SAVOIR PLUS : http://lacravatesolidaire.org/

38. Ministère de la Transition écologique et solidaire. 2018. « Résultats des groupes de travail Compétences-formation de l'économie circulaire». 39. La loi AGEC a rendu obligatoire le diagnostic PEMD (Produits, équipements, matériaux, déchets) au 1er janvier 2022, pour les opérations de démolition et de rénovation significative de bâtiments correspondant à certaines caractéristiques. 40. À noter que la loi AGEC interdit depuis le 1er janvier 2022 la destruction des invendus non-alimentaires dont le textile, secteur où entre 10 000 et 20 000 tonnes de produits neufs sont détruits chaque année en France.

Emplois circulaires au carré d'Auxilia.

Auxilia a engagé, avec le soutien de la fondation JP Morgan, une recherche-action portant sur l'identification des domaines créateurs d'emplois de l'économie circulaire. Ainsi, à l'horizon 2030, trois domaines d'activités de l'économie circulaire ont été identifiés comme étant les plus porteurs d'emploi et avec le développement le plus probable à l'horizon 2030 : la gestion des bio-déchets, l'utilisation de matériaux biosourcés ou issus du réemploi dans le bâtiment (construction ou rénovation) et le développement des recycleries. L'étude évalue un potentiel de 30 000 emplois directs en Île-de-France et préconise un ajustement des dispositifs de formation. En ce sens, elle présente les nouveaux métiers et nouvelles compétences attendus dans ces trois filières, proposant un focus sur trois emplois stratégiques pour les structures de l'ESS : chauffeur-collecteur de bio-déchets, agent de déconstruction et agent de réemploi.

> POUR EN SAVOIR PLUS : https://www.auxilia-conseil.com/etudes-et-publications/emplois-circulaires-au-carre-une-etude-inedite-potentiel-leconomie-circulaire-ile-france-dici-2030

3.9 Éducation

L'économie circulaire est un support pour les pratiques d'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), « une éducation transversale, qui intègre les enjeux du développement durable dans les nouveaux programmes d'enseignement de l'école primaire et aux programmes d'enseignement disciplinaires du collège et du lycée général, technologique et professionnel »[41].

L'éducation permet de toucher un public large et diversifié, grâce à une grande palette de sujets, en allant à la rencontre d'individus peu sensibilisés, et ainsi « démocratiser des pratiques vertueuses tout en luttant contre la précarité[42]».

Un déploiement qui se confirme : le 24 septembre 2020, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports a publié une nouvelle circulaire sur le renforcement de l'EEDD, en réaffirmant notamment le prisme de lecture porté par l'Agenda 2030 et les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Parmi les leviers d'action, la consommation responsable, l'un des sept piliers de l'économie circulaire, occupe une place forte du dispositif d'éducation du citoyen.

Parallèlement et en complément de l'EEDD dans le cadre scolaire, des supports pédagogiques à destination de tous les citoyens, se développent. Par exemple, la Fresque de l'économie circulaire[43], sensibilise aux enjeux de l'économie circulaire et participe à l'éducation des citoyens et des salariés à l'insoutenabilité du système de production-consommation linéaire. Cette fresque rend compte de la nécessité d'un modèle plus vertueux, économe en ressources naturelles et moins producteur de déchets, pour les générations à venir, ainsi que les moyens d'y parvenir.

Outre la fresque, le milieu associatif engagé dans l'économie circulaire peut jouer un rôle prépondérant dans l'éducation des citoyens et participe à la diffusion de ces enjeux.

41. Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse. 2021. ***L'éducation au développement durable***. **42.** ORÉE. 2018. « Économie circulaire et économie sociale et solidaire : des valeurs croisées pour entreprendre en Île-de-France. » **43.** Lafrequedeleconomiecirculaire.com. Web. Accueil.

PikPik Environnement est une association d'accompagnement à la Transition écologique et solidaire.

Depuis plus de 13 ans, l'association accompagne au changement tous les publics franciliens (collectivités, associations, entreprises, bailleurs, écoles, citoyens...), et surtout ceux des quartiers populaires. Elle s'inscrit dans le mouvement de l'Education Populaire qui vise à donner aux citoyens le pouvoir d'agir.

Les leviers de l'association pour transformer la société sont les femmes (à l'origine de la création de l'association) et les jeunes, tous deux reconnus comme « facilitateurs de changement ».

La démarche pédagogique propose des solutions accessibles, positives et adaptées, qui respectent l'environnement et le vivre ensemble, autour des 17 Objectifs de Développement Durable.

Elle se structure en 3 niveaux et sensibilise à l'économie circulaire :

- Découvrir les enjeux, des acteurs et des solutions, via des animations ponctuelles telles que des ateliers « brico-récup » à partir de matériaux récupérés afin de sensibiliser à la seconde vie des textiles, bâches, etc.;
- Passer à l'action à titre individuel, grâce à des parcours, défis et formations à l'instar des défis Familles Zéro Déchet, comme mené sur le territoire parisien (TZD), accompagnement long de plusieurs mois d'habitants sur un quartier donné
- Déployer et transformer en projets au travers de communautés d'action du Faire Ensemble. L'association accompagne par exemple à la création de ressourcerie ou repair café.

Avec 25 salariés, l'association touche chaque année plus de 40 000 personnes avec environ 1000 interventions, particulièrement sur les départements 92, 93 et 75.

> POUR EN SAVOIR PLUS : contact@pikpik.org et www.pikpik.org/

Au-delà de la transmission de valeurs pour tendre vers un monde plus inclusif et durable, l'économie circulaire, par le biais de ses dynamiques collaboratives et ludiques, permet l'éducation et la montée en compétence manutentionnelle. Les *fab-labs et repair cafés* participent donc non seulement à l'allongement de la durée de vie des produits et à la création de lien social, mais aussi à l'éducation et l'autonomisation des populations.

44. Fresqueduclimat.org. Web. Découvrez la Fresque du Climat !

L'Atelier Soudé : apprendre à réparer les déchets électroniques.

Dans la lignée des repair cafés, l'Atelier Soudé est une association loi de 1901, créée en 2015 à Lyon ayant pour objet la lutte contre l'obsolescence programmée et la gestion des déchets électroniques. Ouvert à tous, on y répare collectivement tout type de déchets électroniques grâce aux outils, compétences et idées de chacun. Des experts bénévoles encadrent la démarche, en transmettant connaissances et compétences à l'ensemble des participants aux ateliers.

Le lieu se veut également être un espace de réflexion et d'éducation quant aux alternatives de consommation. En tant qu'association militante, l'Atelier Soudé lutte contre l'obsolescence programmée et le consumérisme.

Des projets de long terme se construisent avec l'ensemble de l'équipe pédagogique sous différentes formes : mise en place d'un système de tri pour valoriser les composants des EEE non-réparables, ou encore d'une brocante/troquerie d'EEE, dont les bénéfices serviront à financer un autre projet en lien avec le développement durable.

> POUR EN SAVOIR PLUS : https://atelier-soude.fr/les-activites/

Autre secteur qui se mobilise, celui de la culture[45], qui, au travers de programmations et d'ateliers organisés lors d'évènements, peut participer à l'éducation et à l'engagement de publics pouvant être peu sensibilisés. Par exemple, le festival We Love Green, qui s'est récemment engagé avec la signature du « *Green Deal Circular* » à rendre l'événement 100% circulaire d'ici à 2025, dispose depuis 2014 d'une scène de conférences dédiée aux acteurs du changement. Philosophes, scientifiques et militants viennent y animer des discussions et des ateliers autour du développement durable et de l'économie circulaire. Des associations et entreprises innovantes viennent présenter leurs actions et solutions pour l'environnement aux publics dans un village situé au cœur du festival. Il faut souligner que les actions de We Love Green sensibilisent l'intégralité de son écosystème : leurs prestataires et partenaires sont de plus en plus mobilisés et stimulés par le sujet et proposent des animations spécifiques, telles que des stands de réparation d'appareils électroniques afin d'allonger leur durée d'usage.

Enfin, la structure ambitionne d'ouvrir une école professionnelle pour former les acteurs à l'organisation d'événements éco-responsables

3.10 Santé

Les liens entre économie circulaire et préservation de la santé humaine sont nombreux. Jusqu'ici peu abordés, ils sont de plus en plus étudiés et documentés selon une approche « One Health » ou « une seule santé » qui consiste en « *une approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes*[46] ».

La santé humaine et la qualité de l'environnement, que l'économie circulaire contribue à préserver, sont étroitement liées. En juin 1999, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que « *l'environnement est la clé d'une meilleure santé* », incluant des paramètres liés à la qualité des milieux et à l'ensemble des activités humaines : pollution de l'atmosphère, de l'eau, des sols, le traitement des déchets… L'état de l'environnement a alors pris une importance croissante comme facteur explicatif de la santé et l'OMS consacre désormais de nombreuses études à la santé environnementale.

45. Pour en connaître plus sur les initiatives du secteur de la culture, se référer à : ORÉE. 2021. « Culture et économie circulaire » : https://bit.ly/EC_et_Culture. 46. Who.int. Web. Le groupe tripartite et le PNUE valident la définition du principe « une seule santé » formulée par l'OHHLEP.

Les impacts de l'économie circulaire en matière de santé publique.

Les impacts et les externalités de l'économie circulaire en matière de santé publique ont été analysés au sein d'un rapport de 2019, intitulé « *Circular Economy and Health : opportunity and risks*[47]». Proposant une cartographie des risques associés à la transition vers une économie circulaire, ainsi que les opportunités liées à cette transition, le travail de l'OMS propose une analyse éclairante et des pistes d'action pour mieux intégrer ces deux sujets à l'avenir. Plusieurs éléments sont à retenir :

- Des bénéfices directs au profit des systèmes de santé et de sécurité sociale par la réduction des coûts liée à la réduction des déchets et à la possibilité de détection de substances controversées ;

- Des bénéfices indirects liés à la réduction des externalités négatives sur les milieux et les impacts environnementaux des process industriels (qualité de l'air, de l'eau et des sols ; réduction des émissions de GES) ;

- Des risques en matière de santé, notamment sur la manipulation de produits, composants et matériaux dangereux dans la phase de démantèlement et de recyclage (perturbateurs endocriniens comme les phtalates, bisphénols, parabènes, retardateurs de flammes bromés et composés perfluorés ainsi que les nanomatériaux par exemple). Les transferts de pollutions liés à la logistique inverse sont également concernés.

En matière de santé humaine, la question de la gestion des déchets et de l'exposition des personnes à de potentielles émanations toxiques est en effet incontournable. La pollution de l'air, de l'eau, des sols, souvent invisible et subie, est en passe de devenir l'un des enjeux majeurs de santé environnementale. Elle est l'une des principales causes de décès prématurée dans le monde : plus de 9 millions de décès par an sont imputables à l'impact sanitaire d'une pollution. 92% de ces décès concernent des pays à revenu faible ou intermédiaire selon la *Global Alliance on Health and Pollution*[48].

Deux rapports de l'OMS font notamment état de ces impacts sur la santé humaine avec pour causes :

- Des déchets électriques et électroniques, sur la santé des enfants travaillant dans les décharges : un rapport datant de juin 2021[49] alerte sur les effets néfastes des composants chimiques individuels que l'on peut trouver dans les DEEE (éléments cancérogènes, perturbateurs endocriniens, troubles du comportement, lésions osseuses, hépatiques etc.). A la lumière de ces effets extrêmement néfastes pour la santé humaine, il apparaît primordial d'assurer la traçabilité des DEEE, ainsi que des filières de recyclage adaptées. Or, sur les 53,6 millions de tonnes de DEEE mis sur le marché en 2019, on ignore ce que sont devenus 82,36% d'entre eux, échangés dans le meilleur des cas, ou probablement mis en décharge ou recyclés dans des conditions inadéquates.

- Des micro-plastiques, qui deviennent également une question de plus en plus prégnante, avec un rapport de 2021[50], publié par le Rapporteur spécial des Nations unies, sur les effets des substances toxiques qu'ils contiennent sur l'environnement et la santé humaine. Le rapport alerte sur les effets délétères des pratiques de recyclage qui présentent des risques pour la santé humaine, avec les effets des composés organiques volatiles et la concentration d'additifs toxiques qui créent de nouveaux produits dangereux.

Ces rapports recommandent notamment :

- *D'« adopter des mesures urgentes et immédiates pour réduire le volume de production et d'utilisation des plastiques » ;*

- *D'« obliger les entreprises à révéler la composition chimique complète des produits en plastique, y compris les additifs » ;*

- *De « créer un cadre propice à la réalisation d'une enquête scientifique sur les risques et les dommages que les plastiques font courir à la santé humaine et à l'environnement ».*

47. OMS. 2019. « Assessing the health impacts of a circular economy ». **48.** Gahp.net. Web. About .**49.** OMS. 2021. « Les enfants et les décharges numériques : exposition aux déchets d'équipements électriques et électroniques et santé des enfants ». **50.** Assemblée générale des Nations Unies, Le droit à la science sous la perspective des produits toxiques, A/HRC/48/61 (2021).

Ces conclusions ont été confirmées avec la parution d'une étude néerlandaise, le 24 mars 2022, dans *Environment International*[51], qui atteste de la présence de micro-plastiques détectés dans le sang humain, et plus spécifiquement cinq polymères que l'on retrouve couramment dans les contenants alimentaires, les bouteilles ou les textiles.

Les connaissances scientifiques se sont accrues rapidement dans le domaine de la santé environnementale. Ce n'est plus « la dose qui fait le poison » selon les préceptes de la médecine traditionnelle mais les effets cocktail et les effets d'accumulation à certaines périodes sensibles de la vie humaine (femmes enceintes et nourrissons). Les travaux de Barbara DEMENEIX sur l'hormone thyroïdienne ont créé une forte attente sur la maîtrise sanitaire des polluants dans l'organisme des enfants et des adultes.[52]

La multiplication du nombre et de la quantité des substances utilisées dans les produits est exponentielle : de 500 substances estimées en 1962 à plus de 100 000 substances aujourd'hui dans le monde, selon le règlement REACH tandis que 300 millions de tonnes de substances sont produites chaque année selon le cabinet Roland Berger. Certains produits issus du recyclage ont, du fait de leur réutilisation, des compositions encore plus complexes : les alliages comme les plastiques avec additifs, une fois recyclés, ne sont plus tracés ni traçables et les réutiliser dans de nouveaux produits peut donc poser question.

Ces nouveaux éléments génèrent des interrogations et des attentes, notamment de protection des consommateurs, sur les produits de consommation courante comme la qualité de nos emballages alimentaires par exemple. De nouveaux risques émergent avec la question du contact des matières recyclées avec des produits alimentaires, pouvant causer le transfert de substances chimiques. En effet, la règlementation et les principes de gestion des risques chimiques des matériaux au contact des aliments (MCDA), pensée dans le cadre d'une économie linéaire, va devoir évoluer en prenant en compte ces nouvelles contraintes. Les règles de l'Union européenne sur ces matériaux sont en cours de révision pour mieux intégrer les enjeux liés aux substances chimiques[53].

La question de la mise en place d'une politique de traçabilité structurée ou de création de fiches d'identification des produits recensant l'ensemble de leurs composants se pose aujourd'hui.

51. Leslie, H. A., van Velzen, M. J. M., Brandsma, S. H., Vethaak, A. D., Garcia-Vallejo, J. J. et Lamoree, M. H., (2022). Discovery and quantification of plastic particle pollution in human blood. Environment International. **52.** Demeneix, B., (2017). Toxic Cocktail: How Chemical Pollution Is Poisoning Our Brains. Oxford University Press, Incorporated. **53 .** Ec.europa.eu. Web. Révision des règles de l'UE sur les matériaux destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Exemple opérationnel : les fiches d'identité des produits, la traçabilité au service de la santé.

L'économie circulaire porte une grande ambition, mais également deux risques intrinsèques :

• La dangerosité chimique des déchets manipulés et traités souvent dans des pays à bas coûts, dans de mauvaises conditions sanitaires (textile, produits électriques et électroniques, etc.) ;

• Les risques liés à une nouvelle utilisation de matériaux recyclés sans tenir compte de leur composition potentiellement inadaptée à leur nouvel usage (intégration de plastiques recyclés dans les emballages alimentaires, dans les jouets, etc.)

Ainsi, le problème demeure dans la méconnaissance de la composition chimique des produits et matériaux, pourtant essentielle pour assurer la santé des professionnels et du consommateur final.

En 2018, dans une tribune[53bis] dans le journal Le Monde, Christian ZOLESI, fondateur de QAP, suggérait d'utiliser les technologies numériques pour développer un nouveau système d'informations sur la composition des matériaux tout au long du cycle de vie des produits.

Le projet a récemment été repris par l'Union européenne : une proposition de règlement[54] sur l'écoconception des produits durables datant de mars 2022 prévoit de mettre en place et généraliser un passeport numérique pour tous les produits de consommation en Europe. Les données pertinentes pour la circularité et la durabilité des produits (en particulier leur composition en substances préoccupantes) seraient ainsi mises à disposition de tous les acteurs de la chaîne.

En France, la récente loi AGEC[54bis] a d'ores et déjà prévu d'imposer la divulgation d'informations, sous un format dématérialisé, sur la présence de telles substances dans les produits qui font ou feront l'objet d'une filière de recyclage.

> POUR EN SAVOIR PLUS : Christian ZOLESI, fondateur de QAP.

L'économie circulaire : nouveaux emplois et… nouveaux risques.

L'économie circulaire est pourvoyeuse d'emplois et de nouveaux métiers, qui comportent également des risques qu'il convient d'anticiper correctement.

L'économie circulaire se fonde largement sur la prévention, en amont, des impacts environnementaux des produits et services tout le long de leur cycle de vie. Il s'agit également de prévenir les effets négatifs sur les travailleurs, qui sont induits par ces nouveaux modes de fonctionnement. Ces risques sont réels et se situent notamment au niveau des processus de production entièrement revus, la manipulation des matières recyclées, le déploiement de nouvelles technologies, les nouvelles filières de réparation et de réemploi, la logistique inverse etc.

Ils touchent majoritairement les groupes vulnérables (travailleurs informels, comme les biffins par exemple, travailleurs éloignés de l'emploi, ou pratiques impliquant des enfants[55] ou personnes ayant de très bas revenus). Les travailleurs précaires sont plus susceptibles d'accepter des conditions de travail à risque, pouvant les exposer à des produits physiques, chimiques ou microbiologiques dangereux. L'éducation, le revenu, le statut d'immigration, le genre et l'ethnie influencent ceux qui occupent des postes à risques.

53bis. Zolesi, C. (2018). Il faut instaurer une carte d'identité pour les produits. Le Monde, 2 novembre 2018. **54.** Ec.europa.eu. Web. Green Deal: New proposals to make sustainable products the norm and boost Europe's resource independence. **54bis.** Loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. **55.** Dans les pays où le travail des enfants reste encore peu réglementé.

POUR ALLER PLUS LOIN

• L'INRS a conduit un exercice prospectif ciblant les répercussions de l'économie circulaire sur les aspects de santé et sécurité au travail, *« Économie circulaire en 2040 : quels impacts en santé et sécurité au travail ? Quelle prévention ?*[55]».

• La démarche « *Health Transparency* » :

La démarche de « *Health Transparency* » s'inscrit dans ces grandes tendances de développement durable. Elle vise à déclarer la liste des substances chimiques présentes dans un produit tel que mis sur le marché ainsi que les dangers relatifs à ces substances. Cette tendance est apparue dans les pays nordiques et aux États-Unis.

Dans le secteur de la construction, elle a pour objectif notamment d'aller vers des bâtiments sains, grâce à une élimination progressive des substances dangereuses dans les matériaux de construction.

Il existe sur le sujet deux sources américaines :

- Le site de HPD Collaborative, qui a développé un « open standard » pour réaliser des « *Health Product Declarations* » : Cliquez ici.
- Le site du Label Declare, qui est géré par l'*International Living Future Institute* : Cliquez ici.

Ces méthodes manquent toutefois de standardisation au niveau mondial et ne sont en général pas harmonisées avec le cadre réglementaire Européen sur les substances (comme REACH et CLP).

On peut toutefois mentionner l'initiative du *Product Circularity Data Sheet* qui vise à établir une norme officielle sur les propriétés des produits issus de l'économie circulaire.

La santé des individus intervient également au niveau des bâtiments. L'économie circulaire, par une approche globale du cycle de vie des matériaux, le recyclage du foncier, la préservation du patrimoine, l'approvisionnement durable, l'écoconception et la réutilisation de matériaux existants participent à l'amélioration des cadres de vie en accordant une attention particulièrement accrue sur le bâtiment, ses performances énergétiques[56], et les impacts sur la santé et le bien-être de ses occupants.

Par exemple, certains matériaux biosourcés, sont parfois mélangés avec d'autres matières premières lors de leur transformation en produits finis, puis traités avec des additifs chimiques pour renforcer leurs propriétés. Ces additifs - fongicides, insecticides, ignifugeants hydrophobes – ne sont pas forcément neutres pour l'environnement ou notre santé. Il faut également garder en tête qu'un matériau biosourcé est certes renouvelable, mais pas toujours géré de façon responsable.

55. INRS. 2020. « Économie circulaire en 2040 : quels impacts en santé et sécurité au travail ? Quelle prévention ? » **56.** Attention, veiller cependant à ce qu'une amélioration des performances énergétiques des bâtiments ne s'accompagne pas d'une détérioration de la qualité de l'air intérieur.

Longevity

Divya Hariramani Herrero – Senior Sustainability and Energy Consultant

Les bâtiments certifiés durables représentent une tendance continue dans le secteur de l'immobilier depuis une dizaine d'années et la pandémie de COVID-19 en 2020 a fortement accéléré l'adoption de normes et certifications spécifiques en matière de santé et de bien-être.

Les employés sont désormais plus exigeants du fait de la plus grande médiatisation des alertes sanitaires et ont davantage d'attentes par rapport à leur lieu de travail, qui se doit d'assurer leur santé et sécurité. Les coûts de personnel, comme les salaires et les avantages sociaux, représentent généralement près de 90% des coûts d'exploitation des entreprises. La santé, le bien-être et la productivité qui en découlent, sont désormais à l'ordre du jour des stratégies des entreprises. De récentes études mettent en avant les avantages d'un cadre de travail respectueux de la santé et du bien-être des employés : les talents sont attirés et restent dans ces entreprises, l'absentéisme diminue. Les investisseurs promeuvent ces mesures, et les évaluent au travers de programme tels que le Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB)[57], car les avantages l'emportent sur les coûts. L'énergie et le loyer ne représentant plus que les 10 % restants des coûts d'exploitation des entreprises, les bâtiments performants énergétiquement mais qui ne prennent pas en compte les questions de bien-être ne répondent que partiellement aux enjeux de l'économie circulaire.

Il est encourageant de constater que les méthodes usuelles de construction et d'approvisionnement de matériaux ne sont plus d'actualité dans les développements de bâtiments durables et Net Zéro. L'attention se porte désormais davantage sur la provenance des matériaux et sur leurs impacts environnementaux et sanitaires. Ainsi des certifications telles que WELL[58] et FITWEL[59] fournissent des lignes directrices faciles à intégrer dans la conception, la construction et l'exploitation des bâtiments.

57. Le Real Estate Sustainability Benchmark est un comparateur international des performances ESG des actifs « réels ». 58. wellcertified.com. Web. Accueil. 59. Fitwel.org. Web. Accueil

LONGEVITY
PARTNERS

focus

Longevity

Lors du choix des matériaux, il est désormais courant de considérer les composés organiques volatils (COV), les Fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) ou encore les certificats d'approvisionnement responsables. Par ailleurs, les matériaux de construction sont particulièrement dangereux au cours des premiers mois suivant leur fabrication et installation. Les émissions de COV ou autres éléments dangereux diminuent progressivement au cours du temps. La réutilisation de matériaux permet donc d'éviter cette forte pollution en début de cycle de vie. La réutilisation, cœur de l'économie circulaire, est donc un moyen de lier santé et économie circulaire. Il convient cependant d'être prudent concernant les matériaux recyclés : si les matériaux sont traités au cours du processus de recyclage, il est possible que les produits de traitement utilisés les rendent plus polluants.

Une bonne compréhension de ces éléments permet de s'assurer que la santé des usagers du bâtiment est placée au premier plan, tout en assurant une conception qui contribue à une trajectoire bas-carbone.

Deux grands projets de rénovation (un développement résidentiel et un espace de bureaux) sur lesquels Longevity Partners travaille actuellement à Londres prouvent que les synergies entre santé, bien-être et pratiques circulaires ne font que se renforcer. La conservation des structures existantes, l'approvisionnement éthique, l'achat de matériaux recyclés plutôt que de produits neufs sont au cœur des discussions, ce qui témoigne d'un souci croissant pour une amélioration du quotidien des usagers. Malgré l'augmentation des coûts d'investissement initiaux, les deux projets ont pour objectif de reconditionner et de réutiliser les matériaux existants dans la structure et le mobilier, en veillant à ce que les valeurs de COV soient les plus faibles possibles afin d'améliorer la qualité de l'air.

Il est nécessaire que les principes de l'économie circulaire, de la santé et du bien-être soient mis en œuvre conjointement dans les projets afin d'encourager la construction de bâtiments à faible émission de carbone, et certifiés durables.

3.11 Alimentation

« Après plusieurs décennies de baisse continue, la tendance de la faim dans le monde s'est inversée en 2015 et le nombre de personnes qui en souffrent, mesuré par la prévalence de la sous-alimentation, a commencé à augmenter lentement. Aujourd'hui, entre 720 et 811 millions de personnes dans le monde ont été confrontées à la faim et près de 12% de la population mondiale (928 millions de personnes) est en situation d'insécurité alimentaire grave. Le coût élevé d'une alimentation saine et la persistance de fortes inégalités de revenus ont mis une alimentation saine hors de portée de quelque 3 milliards de personnes, en particulier les plus pauvres, dans toutes les régions du monde, en 2019 »[60].

Parallèlement, un changement profond du système mondial d'alimentation et d'agriculture est nécessaire si nous voulons nourrir les 800 millions de personnes qui souffrent de la faim aujourd'hui et les 2 milliards de personnes supplémentaires[61] que le monde comptera d'ici à 2050. Augmenter les capacités de la productivité agricole tout en renforçant les systèmes durables de production de nourriture est nécessaire pour permettre de réduire le problème de la faim[62].

En réponse à ces enjeux, l'économie circulaire charrie en son sillon des pratiques culturales favorisant la résilience alimentaire des territoires. En prônant une approche des flux et systèmes territoriaux « du champ à l'assiette », ou encore en s'inspirant du fonctionnement en boucle fermée des écosystèmes naturels par le biais de l'agroforesterie[63], l'économie circulaire propose des solutions diversifiées aux enjeux agricoles et alimentaires, notamment par une utilisation optimisée des ressources. Le schéma ci-contre illustre la manière dont l'économie circulaire peut apporter des pistes de réponses aux grands enjeux franciliens[64].

Figure 5 : L'apport de l'économie circulaire aux enjeux de l'agriculture francilienne, ORÉE, 2019

Si la France n'est pas confrontée à la famine, des situations de précarité alimentaire et de malnutrition persistent : en 2018, un Français sur cinq peine à s'alimenter correctement, et 27 % des français déclarent rencontrer des difficultés financières pour consommer des fruits et légumes frais tous les jours[65]. Combinée à d'autres facteurs, la malnutrition est à l'origine d'un doublement de la proportion de personnes en situation d'obésité en France depuis 1997, véritable problème de santé publique.

Sur certains territoires d'Île-de-France, cette situation est particulièrement criante. L'économie circulaire, par sa volonté de réduire les déchets alimentaires et de redistribuer les produits alimentaires peut contribuer à réduire la malnutrition et autres problèmes persistants.

60. FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2021. « Résumé de L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021 ». **61.** Un.org. Web. Deux milliards de personnes de plus sur la Terre en 2050, selon l'ONU. **62.** Un.org. Web. Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. **63.** L'agroforesterie est un système dynamique de gestion des ressources naturelles reposant sur des fondements écologiques qui intègre des arbres dans les exploitations agricoles ou d'élevage. Cette pratique permet de diversifier et maintenir la production tout en améliorant les conditions économiques et environnementales de l'ensemble des utilisateurs de la terre (définition du ministère de l'agriculture et de l'alimentation). **64.** Alimentation : ORÉE. 2019. « Économie circulaire et alimentation : des initiatives franciliennes pour tous les goûts » : http://bit.ly/Alim_EC_IDF **65.** CGDD. 2019. « Rapport sur l'état de l'environnement en France ».

Le bocal Pierrefitte, restaurant solidaire et engagé.

La Régie de Quartier Pierrefittoise d'Insertion et de Développement (RAPID), qui œuvre pour le vivre ensemble et l'insertion dans la commune de Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) depuis 2009, a créé le restaurant solidaire « Le Bocal ». L'objectif du lieu est de récupérer auprès des grandes surfaces ou des commerces de bouche partenaires, des denrées alimentaires encore consommables pour les redistribuer aux habitants du quartier, au sein d'un local où les repas sont préparés par des salariés en insertion. Le Bocal développe également des outils de communication à visée éducative dans le restaurant (ateliers « antigaspi » autour de l'alimentation durable ou de la gestion des déchets alimentaires), tout en créant du lien social.

Une vingtaine de repas sont servis au Bocal chaque jour, ce qui a permis, en 2019, d'éviter 22 tonnes de déchets alimentaires.

HopHopFood : Favoriser les dons des commerces et des particuliers pour aider les personnes fragilisées.

HopHopFood est une association reconnue d'intérêt général luttant contre le gaspillage et la précarité alimentaires. En promouvant des leviers d'actions locaux et individuels, HopHopFood contribue à la mobilisation des commerces alimentaires et des citoyens ; ces derniers étant à l'origine de la moitié du gaspillage alimentaire en France.

L'association met à disposition des commerces et des particuliers des services digitaux (application de mise en relation entre donneurs et publics en situation de précarité) et physiques (collectes et garde-mangers solidaires). Ce sont plus de deux millions d'équivalents repas qui ont été distribués depuis 2016. 500 commerces en France font régulièrement des dons sur l'application HopHopFood.

Des ateliers de sensibilisation sur l'alimentation saine et durable ou sur les moyens de réduire le gaspillage sont aussi proposés aux particuliers comme aux entreprises qui souhaitent mobiliser leurs salariés autour de ces enjeux.

> POUR EN SAVOIR PLUS : https://www.hophopfood.org/

60. FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2021. « Résumé de L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021 ». **61.** Un.org. Web. Deux milliards de personnes de plus sur la Terre en 2050, selon l'ONU. **62.** Un.org. Web. Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. **63.** L'agroforesterie est un système dynamique de gestion des ressources naturelles reposant sur des fondements écologiques qui intègre des arbres dans les exploitations agricoles ou d'élevage. Cette pratique permet de diversifier et maintenir la production tout en améliorant les conditions économiques et environnementales de l'ensemble des utilisateurs de la terre (définition du ministère de l'agriculture et de l'alimentation). **64.** ORÉE. 2019. « Économie circulaire et alimentation : des initiatives franciliennes pour tous les goûts ». **65.** CGDD. 2019. « Rapport sur l'état de l'environnement en France ».

PARTIE IV.

Ce qu'il faut retenir

L'application des principes d'économie circulaire permet des améliorations en matière d'atténuation des inégalités, de santé et de bien-être. Elle offre toute une palette d'actions, créatrices de valeur « directe » en réponse aux défis de société et contribue à l'atteinte des ODD.

D'autre part, elle contribue à une création de valeur « indirecte », par ses répercussions à long-terme estimées bénéfiques pour l'état écologique global, le bien-être et la santé des individus ainsi que la résilience des territoires. Bien que d'éventuels risques associés aux modifications profondes des pratiques de travail soient à étudier et à prendre en compte, les dynamiques de l'économie circulaire contribuent à diminuer la pression sur les publics vulnérables et peut entraîner une amélioration des conditions de vie de chacun.

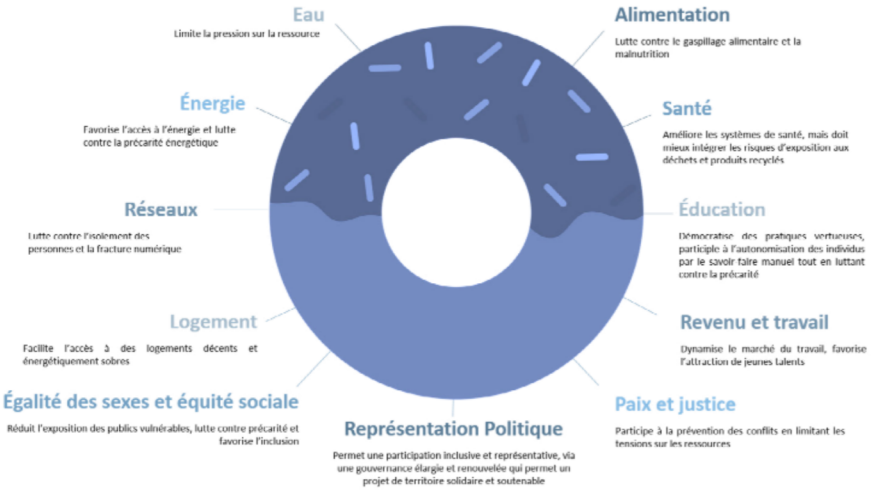

Figure 6 : récapitulatif des apports de l'économie circulaire à la justice sociale, ORÉE

4.1 Trajectoire : vers une économie redistributive et régénérative

Les projets d'économie circulaire gagneraient à davantage intégrer ces dimensions du plancher social de Kate RAWORTH, tant dans leur planification que dans leur programmation, en y associant des experts de ces sujets bien-être et santé des individus, par exemple.

Comme démontré tout le long de ce livret, l'économie circulaire est un outil intéressant pour répondre à de nombreux enjeux sociaux notamment ceux relatifs à la précarité : un accès plus juste et efficient à l'eau ou à l'énergie en optimisant leur utilisation ; éduquer les populations à un mode de vie plus durable en prônant une consommation responsable ou en allongeant la durée de vie des produits ; favoriser l'accès à une alimentation saine et locale, tout en réduisant le gaspillage ; créer des emplois pérennes et non-délocalisables à impact positif etc.

Vis-à-vis de la santé, l'OMS préconise l'utilisation de méthode d'évaluation d'impact (telles que la Health Impact Assessment, l'Environnemental Impact Assessment) pour mieux comprendre et anticiper les risques liés à la santé et à l'environnement. En ce sens, une adaptation de ces outils aux autres contextes et champs spécifiques de l'économie circulaire sera un pan de recherche intéressant pour mieux intégrer les enjeux transversaux évoqués dans ce livret.

De même, la validation des plans régionaux d'actions en faveur de l'économie circulaire (PRAEC) au prisme des enjeux sociaux, de santé et bien-être pourraient faire partie des actions pour dynamiser les opportunités et réduire les risques associés. Cela permettrait d'anticiper et limiter les impacts négatifs liés au déploiement de l'économie circulaire (nouveaux risques au travail ; manque de traçabilité de la composition des produits et matériaux recyclés etc.) et de mettre en valeur les gains générés grâce à son application et développés tout le long de ce livret, pour les territoires et les entreprises (création d'emplois, progrès sociaux etc.).

4.2 Outillage : mieux intégrer les enjeux sociaux, de santé et de bien-être dans les stratégies, ambitions et feuilles de route relatives à l'économie circulaire

LA CARACTÉRISATION D'UNE DÉMARCHE SOCIALE

Le livret 2 du cycle « création de valeur » portant sur l'innovation radicale et durable grâce à l'économie circulaire propose un outillage pouvant être appliqué à la caractérisation d'une démarche sociale.

Plusieurs acteurs du monde de l'entrepreneuriat social (le Mouvement Impact France, l'Avise, l'Urscop Languedoc-Roussillon et France Active) ont collaboré à la réalisation d'une liste de critères pour repérer, sélectionner et accompagner des projets qui placent l'innovation sociale au cœur de leur fonctionnement. Cet outil, composé de 8 critères de base, complétés par 12 critères supplémentaires, a pour ambition de fournir une grille de lecture commune à tous les acteurs souhaitant s'en emparer tout en s'adaptant aux enjeux spécifiques de chaque organisation. Ainsi, la grille peut autant orienter sur les pistes d'amélioration d'un projet socialement innovant, qu'aider à la sélection pour des financements ou la mise en place d'accompagnements. De telles démarches socialement innovantes peuvent s'inscrire dans des dynamiques circulaires plus larges afin de se déployer à l'échelle d'un territoire, et répondre au plus près aux besoins de ses occupants.

> POUR EN SAVOIR PLUS : la grille d'innovation sociale (2011). Cliquez ici.

ÉVALUER LES IMPACTS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR LA SANTÉ HUMAINE

Dans la continuité de ces travaux, l'OMS élabore un second rapport en 2019 sur l'évaluation des impacts de l'économie circulaire en matière de santé[66].

Une grille d'auto-évaluation pour les entreprises, collectivités et les porteurs de projets est proposée ci-après. Elle traduit l'annexe 4 du second rapport intitulée "*Template for screening potential human health hazards of a policy, plan, programme or project (PPPP)*[67]". Elle permet aux acteurs de faire un tour d'horizon des impacts potentiels de leurs activités d'économie circulaire sur la santé humaine.

66. OMS. 2019. « Assessing the health impacts of a circular economy ». **67.** Traduction : « Modèle pour l'examen des dangers potentiels pour la santé humaine d'une politique, d'un plan, d'un programme ou d'un projet ».

QUESTION	OUI	NON	NE SAIT PAS	COMMENTAIRE
1.Identification des possibles impacts sur la santé humaine				
Les mesures d'économie circulaire peuvent-elles avoir un impact direct sur la santé humaine ?				Veuillez fournir une explication sur la nature des impacts possibles (positifs ou négatifs). Cela devrait inclure les impacts directs sur la santé publique et professionnelle, la santé mentale et le bien-être - par exemple, un changement d'exposition à des produits chimiques préoccupants qui ont des impacts directs sur la santé publique et professionnelle.
Les mesures d'économie circulaire peuvent-elles avoir un impact indirect sur la santé humaine ?				Veuillez fournir une explication sur la nature des impacts possibles. Cela doit inclure l'impact sur les conditions de vie sociales, économiques et environnementales qui affecteraient indirectement la santé - par exemple, les impacts sur la santé via le logement, le transport, les choix alimentaires, les opportunités et conditions d'emploi, les espaces verts ou le changement climatique.
Les mesures d'économie circulaire peuvent-elles avoir un impact direct sur le système de santé ?				Cela peut inclure des changements dans la demande ou dans l'accès aux services de soins, ainsi que des économies ou des coûts pour le secteur.
2.Nature et importance des potentiels impacts				
Pour chacun des impacts possibles (direct, indirect, sur le système de santé) identifiés en section 1 :				
L'impact sur la santé aura-t-il des répercussions différentes au sein de la population ? Il convient notamment de tenir compte de tout impact disproportionné sur les groupes socio-économiques vulnérables.				Veuillez fournir une explication, par exemple : combien de personnes sont susceptibles d'être touchées et quels groupes socio-économiques ?
Les effets négatifs sur la santé seront-ils difficiles à soigner ou auront-ils un impact irréversible ?				Quels types d'impacts sur la santé peuvent survenir (aiguë, chronique, terminal) ?
Les effets sur la santé seront-ils à moyen ou long terme ?				Cette réponse est liée au type probable d'impact sur la santé mentionné ci-dessus ; quel est le délai avant que les impacts positifs ou négatifs ne deviennent évidents ?

QUESTION	OUI	NON	NE SAIT PAS	COMMENTAIRE
2. Nature et importance des potentiels impacts				
Les effets négatifs sur la santé peuvent-ils susciter l'inquiétude du public ?				En lien avec les réponses aux questions ci-dessus sur la nature des impacts possibles.
Les effets positifs sur la santé peuvent-ils susciter le soutien du public dans cette action ?				En lien avec les réponses aux questions ci-dessus sur la nature des impacts possibles.
Les effets sur la santé sont-ils susceptibles de générer des effets cumulatifs et/ou synergiques ?				Les impacts cumulatifs sont ceux qui, pris individuellement, pourraient être insignifiants, alors que pris ensemble, ils pourraient représenter un effet significatif. Les impacts synergiques font référence aux effets combinés de différents types - par exemple, le bruit, la poussière et les effets visuels.
En combinant les réponses, l'impact identifié sur la santé sera-t-il, à votre avis, significatif (positif ou négatif) ?				
3. Justification de la réalisation d'une évaluation de l'impact sur la santé (EIS) ou d'une étude d'impact (EA) incluant la santé (pour chaque impact identifié ci-dessus)				
L'EIS ou l'EI incluant la santé apporteront-elles une valeur ajoutée à l'élaboration des politiques ?				Veuillez fournir une explication - par exemple, en fournissant des informations sur les expositions et les effets sur la santé, pour les impacts potentiels identifiés (aux points 1 et 2 ci-dessus), qui permettra de mieux éclairer les décisions politiques.
Les problèmes de santé identifiés sont-ils déjà suffisamment pris en compte et traités sous d'autres formes (évaluation de l'impact environnemental, évaluation environnementale stratégique, évaluation de l'impact social) ?				Quels types d'impacts sur la santé peuvent survenir (aiguë, chronique, terminal) ?
Une étude d'impact est-elle faisable / envisageable ?				
L'EIS ou l'EI incluant la santé apporteront-elles une valeur ajoutée à l'élaboration des politiques ?				Veuillez fournir une explication - par exemple, en fournissant des informations sur les expositions et les effets sur la santé, pour les impacts potentiels identifiés (aux points 1 et 2 ci-dessus), qui permettra de mieux éclairer les décisions politiques.

4.3 Pour aller plus loin

Pour suivre la communauté du Donut :

Cliquez ici.

La théorie du Donut, en pratique :

La Ville d'Amsterdam a publié un guide pratique pour mettre en œuvre la théorie du Donut dans leur son plan de relance suite à la pandémie COVID 19, et ce, de manière participative.

Cliquez ici.

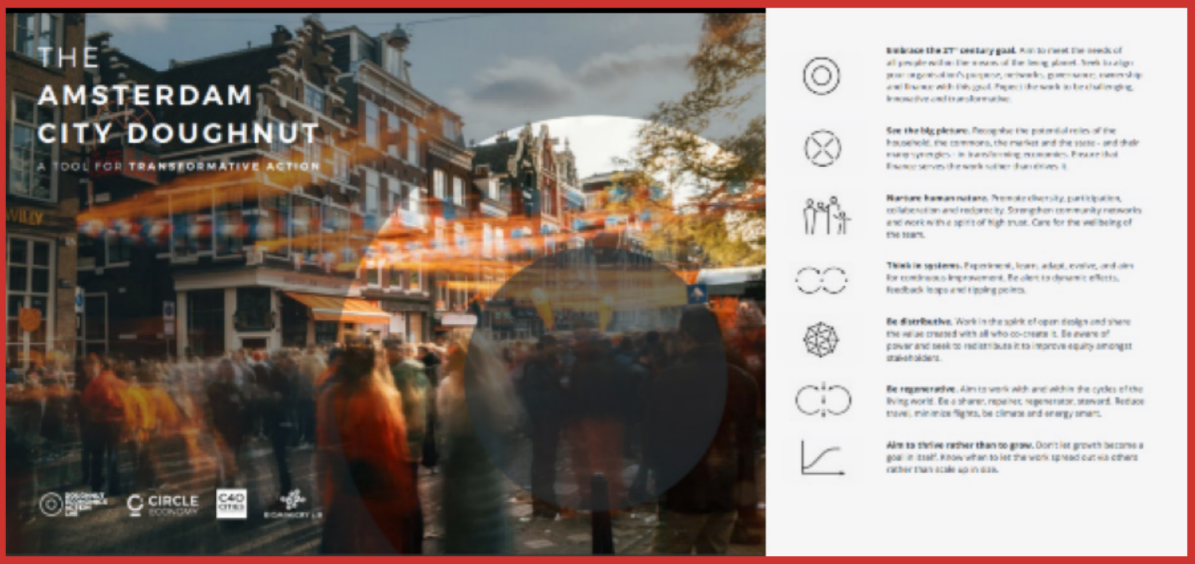

Pour retrouver les données du donut : "A Good Life For All Within Planetary Boundaries"

Cliquez ici.

PARTIE VIII.
Annexe

The social foundation and its indicators of shortfall (The donut economy)[68]

DIMENSION	ILLUSTRATIVE INDICATORS (percent of global population unless otherwise stated)	%	YEAR	DATA SOURCE
FOOD	Population undernourished	11	2014-15	FAO
HEALTH	Population living in countries with under-five mortality rate exceeding 25 per 1.000 live births	46	2015	World Bank
	Population living in countries with expectancy at birth of less than 70 years	39	2013	World Bank
EDUCATION	Adult population (aged 15+) who are illiterate	15	2013	UNESCO
	Children aged 12-15 out of school	17	2013	UNESCO
INCOME & WORK	Population living on less than the international poverty limitof $3.10 a day	29	2012	World Bank
	Proportion of young people (aged 15-24) seeking but not able to find work	13	2014	ILO
WATER & SANITATION	Population without access to improved drinking water	9	2015	WHO/UNICEF
	Population without access to improved sanitation	32	2015	WHO/UNICEF
ENERGY	Population lacking access to electricity	17	2013	OECD/IEA
	Population lacking access to clean cooking facilities	38	2013	OECD/IEA
NETWORKS	Population stating that they are without someone to count on for help in times of trouble	24	2015	Gallup
	Population without access to the internet	57	2015	ITU
HOUSING	Global urban population living in slum housing in developing countries	24	2012	UN
GENDER EQUALITY	Representation gap between women and men in national parliaments	56	2014	World Bank
	Worldwide earnings gap between women and men	23	2009	ILO
SOCIAL EQUITY	Population living in countries with a Palma ratio of 2 or more (the ratio of the income share of the top 10% of people to that of the bottom 40%)	39	1995 2012	World Bank
POLITICAL VOICE	Population living in countries scoring 0.5 or less out of 1.0 in the Voice and Accountability Index	52	2013	World Bank
PEACE AND JUSTICE	Population living in countries scoring 50 or less out of 100 in the Corruption Perception Index	85	2014	Transparency International
	Population living in countries with a homicide rate of 10 or more per 10.000	13	2008 2013	UNODC

68. The Lancet Planetary Health. 2017. A Doughnut for the Anthropocene, pp. 296.

Comment créer de la valeur et s'ancrer localement avec l'économie circulaire ?

Qu'est-ce que la valeur ?

La valeur, du latin valor, « valeur », dérivé de valere, « valoir, avoir de la valeur, avoir de la vertu », revêt différentes dimensions : quantitative, financière, qualitative ou symbolique.

- Mesure quantitative d'une grandeur physique ;
- Prix attaché à quelque chose par convention ou subjectivement ;
- L'appréciation de la qualité d'une chose, d'une personne, ce qui la rend digne d'estime, sur le plan moral, intellectuel, professionnel ;
- Un idéal à atteindre, une cause à défendre, une référence ou une règle morale, sociale, spirituelle ou esthétique d'une personne ou d'un groupe à un moment donné.

En économie, la valeur est un thème fondamental, traversée par deux enjeux principaux :

- Les sources de la valeur : subjective/objective, valeur d'usage/valeur d'échange, valeur du travail ;
- La mesure de la valeur : rôle des prix, lien au marché, prise en compte des externalités.

La notion de valeur est multiple et complexe. Elle est contingente et apparaît, finalement, comme un construit social et historique.

Qu'est-ce que l'économie circulaire ?

L'ADEME définit l'économie circulaire comme « *un système économique d'échange et de production qui vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer notre impact sur l'environnement. Il s'agit de découpler la consommation des ressources de la croissance du produit intérieur brut (PIB) tout en assurant la réduction des impacts environnementaux et l'augmentation du bien-être* ».

Comment l'économie circulaire crée-t-elle de la valeur ?

Cette définition pose les ambitions de l'économie circulaire en tant que création de valeur économique, décorrélée de la consommation de matière, ainsi qu'une création de valeur « extra-financière », en garantissant le respect de l'environnement et du bien-être. Ce processus est appelé double découplage et correspond à l'augmentation de la qualité de vie ou de l'activité économique tout en réduisant l'utilisation des ressources (découplage « ressources ») et les impacts environnementaux négatifs (découplage « impacts environnementaux »).

La question de la création de valeur économique est un argument phare du passage d'un modèle linéaire à un modèle circulaire (« chasse au gaspi », efficience dans l'utilisation des matières premières, valorisation des co-produits…). Mais le plus souvent, le bénéfice de création de valeur se base sur le potentiel de réduction des consommations engendré par les dynamiques circulaires, c'est-à-dire sur la capacité de l'économie circulaire à générer des économies. En effet, via la création de boucles efficientes permettant, entre autres, de mutualiser ou substituer des flux, l'économie circulaire permet d'économiser du temps et des ressources. Cette capacité de l'économie circulaire à générer des économies est systématiquement mise en avant et commence à faire l'objet d'études. Pour exemple, selon une étude[39] menée conjointement par la Fondation Ellen MacArthur et le cabinet McKinsey, en s'appuyant sur l'économie circulaire, certains secteurs industriels européens pourraient réaliser jusqu'à 630 milliards de dollars d'économies sur les matières premières par an d'ici 2025. Aux côtés de l'exploitation des ressources évitées, commence à apparaître la création de valeurs positives, fondées sur la consommation relocalisée, le soutien à une activité industrielle et agricole sur les territoires et le développement de nouvelles filières dédiées à la réparation, au réemploi et au recyclage. Les questions d'emploi et de croissance commencent à être interrogées. Dans son rapport Growth Within[40], publié en juin 2015, la fondation Ellen MacArthur estime que l'économie circulaire pourrait générer bien plus de croissance et d'emplois que notre modèle de développement actuel. D'ici 2030, l'Europe pourrait ainsi réaliser un bénéfice net de 1 800 milliards de dollars et augmenter le revenu des foyers de 11% (soit 3 000 euros par foyer).

Dans les deux cas, ces approches étayent systématiquement la création de valeur financière liée à l'économie circulaire et n'interrogent pas les bénéfices « extra-financiers » ou sociétaux. Or, la capacité de l'éco-

nomie circulaire à créer des écosystèmes territoriaux durables, via l'innovation et la coopération accrue des acteurs tout au long de la chaîne de valeur, est à même de développer l'attractivité des territoires et la compétitivité des entreprises, la résilience des systèmes de production-consommation, et en somme, de générer de la valeur partagée entre les acteurs. On rejoint ici les notions de durabilité forte, qui définit un projet répondant à la fois aux enjeux de préservation des ressources et à la création de richesse locale, au-delà de la valeur économique.

Dans la lignée des travaux menés par ORÉE depuis le début des années 2010, le cycle de réflexion 2018-2020 Économie circulaire, ancrage local et création de valeur(s), se propose d'interroger les leviers de création de valeur(s) de l'économie circulaire.

Quelles sont les différentes valeurs créées par l'économie circulaire et comment les favoriser seront les questionnements au cœur de la réflexion. Les résultats des travaux menés sont compilés dans ce présent document à destination des acteurs locaux, collectivités et entreprises, souhaitant inscrire sur le long terme l'économie circulaire dans leur fonctionnement et de maximiser les bénéfices de la démarche.

Remerciements

Ce rapport est le fruit des nombreux échanges et réflexions du Groupe de Travail « Économie circulaire et création de valeurs », mené avec la collaboration des adhérents d'ORÉE : les contributions des participants et des intervenants aux séances de Groupe de Travail ont été précieuses dans l'élaboration des livrets de restitution. ORÉE souhaite ici leur adresser un grand merci pour les retours d'expérience et témoignages, qui constituent le cœur de ces travaux. Sont également remerciés les adhérents n'ayant pas assisté au groupe de travail, mais dont les réponses aux sollicitations et partages d'informations ont alimenté ce livret.

Merci à **Caroline Louis**, anciennement responsable du pôle Économie circulaire chez ORÉE pour son implication essentielle dans la conduite et la coordination du cycle de réflexion ainsi que dans la rédaction des huit livrets de restitution des travaux.

Merci à **Juliette Allione**, chargée de mission économie circulaire et reporting RSE, pour le pilotage et la rédaction de ces travaux et **Pierrick Barcat**, chargé de mission stagiaire, pour son aide et son implication.

Sont également vivement remerciés :

Les présidents du Groupe de Travail : Cyril Adoue (Inddigo) et Franck Sprecher (Abokine).

Les financeurs et contributeurs de cet ouvrage :

Divya Hariramani Herrero (Longevity Partners) ainsi que Patricia Savin et Nina Latorre de Itturiecha (DS Avocats).

Les acteurs ayant contribué, par leur retour d'expérience, à cet ouvrage (par ordre d'apparition) :

Le site agro-industriel Les Sohettes, Irri-Alt'Eau, Pôle Synéo, Le défi zéro déchet, Recommerce, la commune de Langouët, l'Union sociale pour l'habitat, Phosphore (Eiffage aménagement), La Recyclerie sportive, Les Impactrices, Label Emmaüs, ÉnerCit'IF, Jean-Michel Valantin, La Cravate Solidaire, Auxilia, l'Atelier Soudé, PikPik Environnement, Christian Zolesi, le Bocal Pierrefitte, HopHop Food.

Merci enfin, pour leur collaboration active à la réalisation de cet ouvrage et leur relecture attentive :

Nathalie Boyer, Déléguée générale, **Laïs Alves Bezerra, Marie Chaligné, Sylvie Gillet** et **Clotilde Champetier** (ORÉE).

ORÉE
L'association

Association multi-acteurs, ORÉE fédère et anime depuis plus de 25 ans un réseau de 200 acteurs engagés (entreprises, collectivités locales, associations professionnelles et environnementales, organismes académiques et institutionnels…) pour échanger et mettre en place une dynamique environnementale au service des territoires.

Les ouvrages, guides, colloques, conférences et réflexions se structurent autour de 3 priorités principales : Biodiversité et Économie/Économie circulaire/Reporting RSE/ESG – Ancrage local des entreprises. ORÉE anime et alimente les réflexions de ses adhérents notamment grâce à des Groupes de Travail et des Clubs Métiers.

Conseil d'Administration

Patricia SAVIN – DS Avocats
Présidente d'ORÉE

Michel LOPEZ – SNCF
Vice-président Entreprises

Jean-Michel BUF - Région Pays de la Loire
Vice-président Collectivités

Ariane THOMAS – L'Oréal
Secrétaire Général

Valentine LASSALAS – AgriDées
Trésorière

Franck AMALRIC – Square
Administrateur

Pierre-Yves BURLOT – Séché Environnement
Administrateur

Étienne CADESTIN – Longevity Partners
Administrateur

Anaïs DENOITS – Utopies
Administratrice

Sabine GOUETA DESNAULD – Gecina
Administratrice

Laure MANDARON – Groupe La Poste
Administratrice

Thibault PERRAILLON – GreenFlex
Administrateur

Les Groupes de Travail

GT BIODIVERSITÉ ET ÉCONOMIE

Claire VARRET – EDF
Co-Présidente

Didier BABIN – CIRAD
Co-Président

GT ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

Jean-François NAU – EODD
Co-Président

Sabine GOUETA DESNAULT – GECINA
Co-Présidente

GT ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Cyril ADOUE – INDDIGO
Co-Président

Franck SPRECHER – ABOKINE
Co-Président

GT REPORTING RSE

Pauline de SAINT-FRONT – CABINET DE SAINT FRONT
Co-Présidente

Gérard SCHOUN – DESTINATION 26000
Co-Président

Les Clubs Métiers

CM DÉCONSTRUCTION

Cyrille BLARD – SNCF Réseau
Co-Président

Luc ARDELLIER – Cyclelife Digital Solutions
Co-Président

CM VALORISATION DES MOUSSES TEXTILES

Michel LOPEZ – SNCF
Président

CM GESTION DES DÉCHETS DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Michel LOPEZ – SNCF
Co-Président

Sophie FABRE – Citeo
Co-Présidente

L'Équipe

Nathalie BOYER
Déléguée générale

Fabienne DAVALLAN
Directrice administrative et financière

Sylvie GILLET
Directrice du Développement et de la Biodiversité

Saïd CHERFAOUI
Assistant administratif

Laïs ALVES BEZERRA
Chargée de la communication

PÔLE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Clotilde CHAMPETIER
Responsable Économie circulaire

Sarah JEANNEROD
Cheffe de projet Économie circulaire

PÔLE REPORTING RSE ET ANCRAGE LOCAL

Juliette ALLIONE
Cheffe de projet Reporting RSE/ESG et Économie circulaire

Benjamin VINCENT
Chef de projet Reporting RSE/ESG et Économie circulaire

orée

Entreprises, territoires et environnement

Retrouvez toutes nos publications

sur www.oree.org

Suivez-nous sur